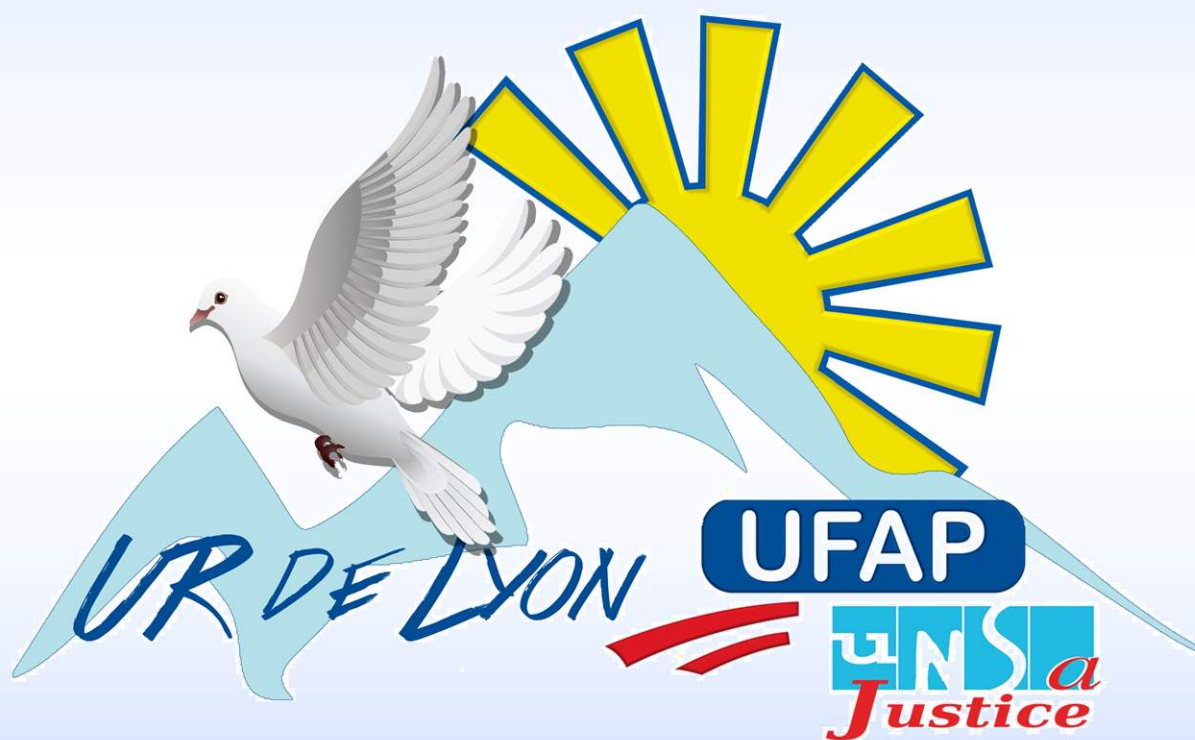


Janvier à Juillet 2022

LE JOURNAL de l'

Union Régionale

U.F.A.P de Lyon



Bulletin N° 57

ur.lyon@ufap.fr

Edito :



L'année 2022 a commencé comme avait fini 2021, dans un climat de violence qui se traduit soit à travers les voies de faits de détenus envers les personnels, des détenus envers les détenus, mais aussi et surtout, avec les textes de Loi promulgués à la va vite, qui permettent à certains de nos chers DSP de se croire au dessus de tout.

Les chefs d'établissements et de SPIP se livrant à ces pratiques sont connus et soutenus par un DI qui n'est pas avare, lui même, du management « raide » entre ses murs.

La nouvelle pénitencière commence de ce fait à montrer son nouveau visage, celui où les jeunes personnels ne rêvent que de partir de cette institution par tous moyens (nous sommes régulièrement sollicités pour cela), on constate qu'ici ou là, les niveaux de démission sont importants mais n'engendrent pas la moindre réaction de nos élites qui restent droites dans leurs bottes et n'ont sans doute, pas d'état d'âme comme certaines d'entre elles, aiment à le dire à l'occasion.

On voit le phénomène des projections dans les établissements battre son plein, générant bagarres et luttes de pouvoir entre les détenus pour gérer les trafics.

Dans les SPIP, c'est surtout la privatisation de certaines missions avec une hiérarchie étonnamment complaisante, qui s'installe.

Les escroqueries en bande organisée se sont multipliées sur ces SPIP où on a vu le nouveau fonctionnement de l'utilisation des heures supplémentaires être modifié (pas dans le sens des agents bien sur) concernant la pose de récupérations, on a vu aussi l'arnaque sur les frais de déplacement, notamment pour les collègues travaillant en milieu ouvert.

Et tout cela, pour tout le monde, sur un fond de numérisation des fonctionnements qui fait peur :

- Ma demande RH qui déshumanise tout et engendre un travail monstrueux pour certains gestionnaires, notamment en DI,
- CHORUS DT qui est loin de faciliter la vie des personnels et qui a sans doute été développé comme ça pour ça.
- Harmonie la mal nommée qui produit erreurs sur erreurs avec les conséquences que l'on sait sur certains déroulements de carrières ou possibilité de muter
- ORIGINE, le plus bel outil d'escroquerie de masse des personnels, dont les contours de fonctionnement ne sont maîtrisés que par ceux qui font les mises à jour à Paris, pour le bien de tous, comme chacun le sait...
- Etc....

Enfin, le pouvoir d'achat des personnels sera le sujet de l'été... Après avoir inondé les fonctionnaires de promesses de campagne, le gouvernement actuel doit concrétiser sans délai la reconnaissance des fonctionnaire sur le volet indiciaire. A ce titre, l'UFAP UNSa Justice revendique l'augmentation du point d'indice de 10 % au regard du contexte inflationniste et de 12 ans passés avec seulement deux petites revalorisations de 0,6 %...

Autant dire que l'UFAP UNSa Justice a bien du pain sur la planche....

Le Secrétaire Général
Dominique VERRIERE.

Vie des établissements

CP BOURG EN BRESSE

Ce n'est pas l'été, mais la température monte Bien « au chaud » dans leurs bureaux, loin des sauvages qui sont confiés à notre surveillance, nos élites dirigeantes montrent encore une fois leur totale déconnexion de la situation que traverse le C.P de Bourg en Bresse. Les incidents graves se multiplient et les réponses apportées sont lunaires !!!!

Suite au dernier mouvement collectif, ce mercredi lors du dernier CTS, la direction nous annonçait espérer la réparation de la barrière hyperfréquences pour la mi-juillet et une réparation des cours de promenades à l'automne.

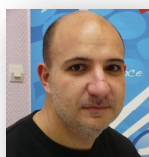
**DONC PEU DE PROMENADE
ET PAS DE SPORT TOUT L'ETE !!!!!**

Les tensions déjà vives en MA1 ne sont pas prêtes de retomber et déteignent sur les autres bâtiments De plus, la voyoucratie locale ayant bien pris la mesure de l'attentisme de notre administration, elle n'hésite plus à s'en prendre à l'infrastructure et aux personnels allant jusqu'à faire des feux de pneus dans les glacis et sur la voie de chemin de fer, voler un véhicule, tenter d'en incendier....

Les agressions de personnel se multiplient. La tension en bâtiment monte chaque jour un peu plus. Le bureau local **UFAP/Unsa justice** déclenche l'alarme !!!! 4 personnels de direction localement et une pléiade de bureaucrates en DI pour une force d'indécision d'une dangerosité sans limite !!!! En d'autres temps le problème aurait été pris à bras le corps.....

QU'ATTEND-T-ON POUR VIDER LA MA1 ?

La facture n'est-elle déjà pas assez élevée financièrement ? Faut-elle qu'elle le soit par des pertes en personnels ? Le bureau local **UFAP/Unsa justice** prévient qu'il ne jouera pas au pompier de service quand la situation sera devenue ingérable.



**L'été sera chaud comme l'enfer
il ne faut pas en douter !!!!!**

Pour l'**UFAP UNSa Justice** Bourg en Bresse,
jonny De Faria

A Bourg en Bresse, le 24 mars 2022

jonny.defaria@justice.fr ou ufap.cpbourg01@gmail.com

CP BOURG EN BRESSE

Le Bressan se tend !

La tension tel que nous la décrivions sur notre précédent tract, arrive petit à petit à son apogée.

Les bagarres entre détenus deviennent une banalité au sein des maisons d'arrêt.

La preuve en est ce jeudi matin ou plusieurs déclenchements d'alarme ont eu lieu.

Tout a commencé en MA1, où deux détenus se sont battus dans leur cellule, l'intervention des personnels a été nécessaire avec pour conséquence, la mise en prévention d'un des protagonistes.

En MA2, il aura tout d'abord fallu équiper des agents afin d'aller chercher un de nos pensionnaires ayant saccagé sa cellule. Lors de l'intervention celui-ci a tenté d'utiliser un morceau de verre qu'il avait dissimulé dans sa poche pour l'utiliser contre les agents. Fort heureusement il aura été maîtrisé avant qu'il puisse s'en servir.

Toujours en maison d'arrêt 2, lors de la mise en place des promenades, une bagarre éclate entre plusieurs détenus au RDC du bâtiment, dont le détenu L. classé DPS porteur d'une arme artisanale.

Fort heureusement aucun blessé n'est à déplorer Le bureau local **UFAP/UNSa justice** n'a de cesse de tirer la sonnette d'alarme,

**A ce rythme-là, un détenu va finir par en tuer un autre !
Ce sont toujours les personnels de terrain qui font les frais
de ce genre de situations !!!**

Même si l'annonce de l'avancement des travaux et l'arrêt des transferts sur notre établissement est paraît-il acté, le personnel est à bout et ne se sent plus en sécurité avec la tension grandissante.

Ce n'est pas avec ce qu'il s'est passé hier devant le CSL de Lyon qu'on va pouvoir penser que les choses s'améliorent !

Le bureau local **UFAP/UNSa justice** réitère sa demande de fermeture de la MA1

Le bureau local **UFAP/UNSa justice** félicite l'ensemble des personnels qui sont intervenus et qui ont géré les différents incidents avec le plus grand professionnalisme...**Jusqu'à quand ?**

Pour l'**UFAP UNSa Justice** Bourg en Bresse,
jonny De Faria

A Bourg en Bresse, le 1 avril 2022

CP BOURG EN BRESSE

La détention devient un enfer

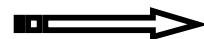
La fin de semaine dernière, en une journée, le CP Bourg en Bresse a été le théâtre d'événements tantôt coutumiers (malheureusement), tantôt novateurs.

En effet, les journées de jeudi et vendredi dernier ont été marquées par divers faits de détention qui pourraient en partie expliquer pourquoi la pénitencière a tant de mal à recruter de jeunes agents.

Ainsi, au moment de l'appel au QPR, un détenu refuse de déboucher son œilleton afin que les agents puissent ouvrir et vérifier son état physique et pour en rajouter, celui-ci les menace et les insulte copieusement.

Les agents parviennent à regarder dans la cellule à travers la trappe de menottage et découvrent un véritable guet-apens mis en place par le détenu qui tenait une casserole à la main et avait rependu de l'eau savonneuse au sol.

Décision est prise d'équiper les agents afin de sortir le détenu de sa cellule et de le mettre en prévention QD. Le détenu voulant en découdre avec les agents a porté plusieurs coups avec la casserole, blessant notamment le premier surveillant et continuant d'insulter et menacer de mort les agents. Lors de sa mise en prévention celui-ci a repris de plus belle refusant la fouille à corps, obligeant les agents à utiliser la force.



CP BOURG EN BRESSE



Plus tôt dans la semaine, lors d'une fouille de cellule au CD, les agents ont fait une surprenante découverte :

Une imitation d'un fusil d'assaut (AK 47) fabriqué en papier et carton, accroché aux barreaux

La question du projet lié à cette réalisation se pose tout de même avec sérieux. Si pour le moment, il ne ressort pas des éléments en notre connaissance que cela puisse servir un dessein particulier, la chose ne peut ni ne doit être écartée trop rapidement, surtout quand on se penche un peu sur le profil pénal du détenu armaphiliste à ses heures...

Dernier incident, celui généré par un détenu placé au QI, récemment arrivé au CP en transfert de Remire-Montjoly. Quand on a des transferts de ce type, on ne peut que se dire que ce genre d'individus ne doit pas être simple à gérer.

Les personnels n'ont en effet pas été « déçus ». La semaine dernière, l'intéressé a d'abord cassé la fenêtre de sa cellule. Au moment de la promenade, celui-ci s'en est ensuite pris à la cabine de la cour et la fenêtre de la porte.

Lors de son retour en cellule, au moment du démenottage, il a tenté de porter des coups aux agents à travers la trappe.

S'en sont suivies des menaces et des insultes envers les agents et il a repris de plus belle la destruction de sa cellule.

Dans l'après-midi, il s'est retranché dans sa cellule avec diverses armes artisanales, après diverses négociations

celui-ci a décidé de se rendre sans violence (pour changer un peu!) et a été placé en prévention au QD.

Le bureau local [UFAP/UNSa justice](#) félicite l'ensemble des personnels qui ont su gérer toutes ses situations et démontrer encore une fois leur professionnalisme.

Le bureau local [UFAP/UNSa justice](#) demande la plus grande fermeté face aux détenus ayant mis en danger nos collègues

Le bureau local [UFAP/UNSa justice](#) souhaite un prompt rétablissement à tous les collègues impactés par ces situations et notamment notre collègue 1^{er} surveillant blessé lors de l'intervention

Le bureau local [UFAP/UNsa justice](#) reste à disposition des agents pour toutes les démarches.

Le bureau local [UFAP/UNsa justice](#) remercie aussi la DI pour sa capacité à nous envoyer depuis l'outre-mer, ce profil de détenus dans un contexte où le surencombrement, à Bourg en Bresse comme ailleurs, commence à produire ses effets sur les tensions qui peuvent se vivre au sein de notre structure.

On constate d'ailleurs, que la quantité n'empêche pas d'avoir de la « qualité » à travers la gestion que nous impose ce genre d'individus. Dans les bureaux, à la DAP ou à la DI, ce n'est qu'un nom avec une fiche et un numéro. Sur le terrain, c'est bien autre chose.

Mais ça, quand on vit dans une tour d'ivoire, c'est difficile à constater....

Pour l'[UFAP UNSa Justice](#) Bourg en Bresse,

Jonny De Faria

A Bourg en Bresse, le 30 Mai 2022

EPM MEYZIEU

A l'EPM

Si tu tiens à ta voiture viens travailler à pied !!

EPM du Rhône le 17/05/2022

La mise en place des promenades sur l'EPM montre déjà ses limites, notamment sur la cohérence d'un petit déjeuner collectif « express » qui ajoute plus de tensions qu'autre chose.

Même constat sur le créneau de promenade 12-13 heures avec des réintégrations difficiles et mouvementées.

Après une série de bagarre, refus de réintégrer faisant suite à la mise en place des promenades qui, à priori, devait apaiser la population pénale, les agents sur le terrain font face -avec professionnalisme- à ces agissements mettant en péril l'établissement.

[L'UFAP UNSa Justice](#) demande à notre direction de revoir les priorités :

« Les promenades/repas collectifs/scolaire/activités socio-éducatives » ne peuvent pas s'imbriquer les uns aux autres sans mettre à mal le fonctionnement de la structure.

Nos partenaires doivent aussi faire des concessions, c'est cela le travail d'équipe !!

Comme si tout ce qui se passe à l'intérieur ne suffisait pas, voilà qu'un autre niveau de violence vient d'être atteint

dans la nuit du 16 au 17 Mai 2022. Le véhicule d'un personnel a été brûlé sur le parking fermé et sécurisé par vidéo surveillance !!

Au-delà du traumatisme de l'agent concerné, c'est toute la profession qui s'inquiète en service de nuit et de jour d'être la cible d'individus qui éprouvent de la haine envers le symbole que nous représentons !!

Il ne faut pas non plus passer sous silence, les tirs de mortiers d'artifice en pleine nuit en direction des unités de vie à l'EPM, ce qui confirme cette montée de violence envers notre institution.

[L'UFAP UNSa Justice](#) demande une sécurisation plus efficace des abords de la structure et ..pourquoi pas... que les agents puissent rentrer leurs véhicules personnels en service de nuit si les abords ne sont pas mieux sécurisés comme cela s'est toujours pratiqué lors de la perpétration de tels actes sur d'autres établissements.

[L'UFAP UNSa Justice](#) se tient à la disposition de la collègue pour l'accompagner dans ses démarches administratives !

Damien Benard

Pour le Bureau Local [UFAP EPM](#) du Rhône



EPM MEYZIEU

Etablissement Particulièrement Misérable

Le 30 Juin 2021

Le Samedi 26 Juillet 2022, alors que le surveillant d'unité surveille sa promenade, il entend des violents coups contre la porte d'une cellule provenant du RDC, puis d'un coup il entend du bruit au niveau de grille palière, il constate la présence d'un détenu, il s'avère que le celui-ci est parvenu à casser le pêne de la porte et que celle-ci a cédé à la violence des coups, il voulait en découdre avec un détenu qui se trouvait dans la cour de promenade.

Cet événement qui aurait pu mal tourner s'est finalement bien terminé car une fois bloqué au niveau de la grille palière le protagoniste est rentré par lui-même dans sa cellule. Une fois n'est pas coutume, puisque ce Lundi 27 Juillet, le même détenu se met à frapper contre sa porte de cellule et parvient à s'extraire une nouvelle fois de celle-ci il, parvient à arriver jusqu'à la porte de la cour de prome-

nade qu'il défoncera par un violent coup de pied, de là s'engendre une bagarre avec le détenu avec lequel il voulait en découdre, le détenu violent est même parvenu une fois placé au quartier disciplinaire à arracher le plexiglass de la cellule.

L'UFAP UNSa Justice est inquiète de constater que la structure est fragile au point de pouvoir ouvrir des portes de prison juste en donnant des coups de pied dedans !

L'UFAP UNSa Justice soutient les personnels de l'établissement et exige que des actions soient mises en place par le partenaire privé afin de renforcer une structure visiblement pas au niveau de solidité qu'on peut attendre.

L'UFAP UNSa Justice félicite les personnels pour leur professionnalisme dans un contexte difficile sur différents points de vue.



Pour l'UFAP UNSa Justice
EPM 69

Damien BENARD

ufapepm@gmail.com



MA CORBAS

TENTATIVE D'ÉVASION SUR LA MALC

Quiconque a été de service ces deux derniers jours sur la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas, peut admirer un sacré défilé de parapluies sur notre établissement, défilé dû à un certain phénomène météorologique que l'on connaît tous très bien sous le nom de « pluie d'emmerdes ». C'est ce qui arrive lorsque l'on découvre une tentative d'évasion par le chemin de ronde d'une personne détenue récidiviste. Mais ce qui a tendance à fortement nous désappointer à L'UFAP UNSa Justice c'est que les emmerdés se sont toujours les mêmes, les surveillants, laissés pour compte dans un établissement où rien ne va. Car si défaillance il y a, elle se situe à tous les étages.

Prenons les faits depuis le début, le 5 février 2022, une personne détenue réussie à s'évader de la TALAUDIÈRE depuis la cour de promenade en escaladant le mur d'enceinte. Après un mois de cavale, ce même individu est écroué dans notre établissement le 10 mars 2022. Au vu de son évasion réussie à son actif un mois auparavant, la logique aurait été de placer cet individu à l'isolement. Car contrairement à ce que d'autres ont pu communiquer, il n'y avait pas 1 mais 4 places de disponibles au QI à l'arrivée du détenu sur la MALC. Malheureusement il n'en sera rien, celui-ci sera placé au QA et à l'issue de son circuit arrivant il se verra affecter sur le bâtiment MAH2. Une véritable aubaine pour notre amateur d'escalade, car voyez-vous :

Le premier poste qui saute en cas d'absentéisme sur notre établissement c'est l'agent promenade MAH2 !

La suite tout le monde la connaît, elle est en train de faire des milliers de vues sur les réseaux sociaux. Mais que personne ne s'inquiète car Saint PAUL et SAINT JOSEPH doi-

vent encore veiller sur nous car après 13 ans d'ouverture la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas reste pour des raisons inexplicables un perpétuel miracle !

Jusqu'au jour où...

Pour L'UFAP UNSa Justice il est important que chacun comprenne que dans ce genre d'incident tout le monde est dans le même bateau Directions, Officiers, Surveillants et que nul ne peut se cacher derrière ses responsabilités.

L'UFAP UNSa Justice qui a accompagné tout au long de cette crise les agents concernés se félicite de la qualité des échanges avec les enquêteurs de la D.I qui ont pris pleine conscience dans quelles difficultés et défaillances les agents de Corbas sont obligés d'évoluer quotidiennement. N'en déplaise à certains personnels du corps de commandement qui ont tenu un double discours tout le long de la gestion de cette crise. L'UFAP UNSa Justice de la maison d'arrêt de Lyon-Corbas n'est pas dupe et elle a la mémoire longue, elle saura vous le faire remarquer le moment venu.

L'UFAP UNSa Justice sollicitera auprès de la direction la tenue d'un CTS. Les travaux tels que la sécurisation des cours de promenade, le remplacement des caméras de sécurité, la séparation de la rue MAH2/MAH3, la création de la brigade PEP/PCI (Proposition faite par notre Organisation depuis février mais toujours en attente) ainsi que la réactualisation de la note de service relative aux postes à découvrir doit être la priorité de nos dirigeants.

L'UFAP UNSa Justice apportera toujours son soutien inconditionnel aux agents mis à mal par une hiérarchie déloyale envers ses agents.

Corbas, le 2 avril 2022

UFAP LYON CORBAS

ufap.corbas.ma:@gmail.com

MA CORBAS

MALC VS DI LYON ET LE LIT DE LA DISCORDE

Depuis le départ précipité à la retraite de notre Chef d'établissement il y a un mois de cela, la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas a été placée sous la tutelle de la Direction interrégionale. Il y a deux semaines de cela, une Directrice placée que nous commençons à bien connaître a pris ses fonctions durant une dizaine de jours sur l'établissement, afin de renforcer une équipe de Direction totalement dépassée et inexpérimentée face à l'ampleur de la tâche.

L'UFAP UNSa Justice a été alertée par des agents scandalisés par ce qui semblerait être la seule grande décision de cette Directrice placée, à savoir :

SUPPRIMER LE LIT DE LA PORTE D'ENTRÉE PRINCIPALE !!!

Ne vous en déplaise Madame la Directrice, vous qui êtes en mission sur Corbas que sur de courtes périodes et pensez tout connaître des besoins de la MALC. L'UFAP UNSa Justice tient à vous rappeler que ce mobilier a été obtenu dans le cadre des améliorations des conditions de travail validés en CTS puis en CTI. Si durant vos courtes périodes de présentes sur notre établissement, la seule chose qui vous choque c'est la présence d'un lit encastré placé discrètement sous un escalier, permettez-nous de vous communiquer ce qui choque les agents de Corbas :

Ce qui nous choque nous, c'est que la D.I a ordonné la fermeture du greffe en service de nuit laissant le gradé seul pour gérer toute la charge administrative pour l'écrasement. 60 % des arrivants sont effectués en service de nuit après 23h30. A Corbas c'est 15 arrivants, 13 retours extraits et des libérables en une seule nuit ! avec près de 1000 détenus en détention et les incidents qui vont avec ! Le tout en composant avec 1^{er} Surveillant et 6 piquets de nuit.

Ce qui nous choque nous, c'est que régulièrement la MALC est totalement assiégée par des individus venant projeter une centaine de projections dont la grande plus partie est immédiatement récupérée par les détenus avant même l'arrivée des piquets de nuit. Récupération rendue possible parce que la quasi-totalité des caillebotis sont endommagés avec des ouvertures de plus en plus béantes. Et que la seule inquiétude de notre hiérarchie est de constater qu'il n'y a pas assez de tabac récupéré par les agents!

Ce qui nous choque nous, C'est que la charge de travail pour les agents de nuit est en constante augmentation sur notre établissement. Pour preuve toutes les SPDRE qui s'effectuent systématiquement maintenant de nuit, des prises en charge PREJ de plus en plus nombreuses et de plus en plus tôt obligeant les agents à récupérer les détenus pour les placer en grille à 4h du matin!

Ce qui nous choque nous, C'est que toutes les extractions médicales urgentes de niveau d'escorte 1 sont à la charge des piquets de nuits non habilités au port de l'arme, obligeant le gradé à fonctionner en mode dégradé bien trop souvent, tout ceci à cause du peu de moyen que nous a

attribué la DI en terme d'effectif de l'équipe ELSP.

Mais ce qui nous choque vraiment, C'est qu'une Directrice placée « par-ci par-là » vienne nous faire la leçon de morale en insinuant que les agents de nuit de Corbas sont des fainéants, dans peut être l'un des seuls établissements de la D.I où être de bon ou mauvais tour ne signifie **PLUS RIEN !**

Après tous les points que L'UFAP UNSa Justice vient d'aborder, la seule obsession de notre direction par intérim, c'est ce lit... après s'être vantée d'avoir retiré celui de la PEP de l'EPM du Rhône, maintenant il faut s'attaquer à celui de Corbas. C'est pitoyable ! Les propos tenus devant les agents étaient totalement inconvenants et démontrent tout le mépris porté aux personnels du corps d'encadrement et d'application.

Rien d'étonnant venant de la part de cette directrice qui n'en est pas à sa première frasque sur Corbas.

Au lendemain de la terrible agression au couteau qu'avait subi notre collègue stagiaire, on entendait « que les agents de Corbas cessent de rêver ils ne seront jamais doublés aux étages ». Énormément de personnels de Corbas s'en souviennent encore!

Le bureau local UFAP UNSa Justice de la Maison d'Arrêt de LYON-CORBAS en a assez de voir débarquer des personnels de Direction totalement méprisants avec le personnel, qui pensent avoir la formule magique pour guérir tous les maux de l'établissement. Nous les avertissons qu'avec ce genre de comportement à force, ils risquent de récolter ce qu'ils ont semé.

L'UFAP UNSa Justice tient à rappeler que notre ancien Directeur a transmis une proposition planning pour le service des gradés PCI/PCC à la D.I afin de faire face à une augmentation exponentielle de la charge de travail en service de nuit et qu'à ce jour aucune réponse ne leur a été apportée.

La DI serait sans doute mieux inspirée, plutôt que de nous envoyer opportunément des directeurs placés chargés de faire le sale boulot puisqu'ils ne restent pas pour faire le service après-vente, de penser avec autre chose que le porte-monnaie et d'essayer de se faire une vraie idée de ce qu'est le travail en service de nuit à Corbas.

Les audits sur les fonctionnements de nuit, c'est embêtant, nos directions n'étant pas habituées à se déplacer sur certaines plages horaires dévolues à d'autres choses. Mais sans doute que se déplacer la nuit pour le constater comme le propose ici L'UFAP UNSa Justice, est trop demander...

L'UFAP UNSa JUSTICE une présence quotidienne

La secrétaire locale UFAP UNSa Justice de la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas CHEKHAD Nadia

le 3 mai 2022



MA LYON CORBAS

ÉVASION A L'UHSI

Décidément, cette tendance à l'escalade est en train de se répandre ces derniers jours sur la région lyonnaise et malheureusement elle n'épargne aucune structure. Pour preuve cette fâcheuse évasion survenue très tôt dans la matinée du 17 Mai 2022 à l'UHSI.

Un détenu « patient », de nationalité Géorgienne, écroué à Riom, condamné pour de multiples vols, libérable en mai 2024 et qui était sur sa 4ème hospitalisation à l'UHSI en 8 mois (pour une rééducation du genou...) s'est échappé de sa cellule, ou « chambre », par la fenêtre en écartant un barreau à l'aide du vérin hydraulique du lit médicalisé. Depuis la fenêtre, il atteindra le toit de l'établissement et grâce à un drap, atterrira sur un buisson à l'extérieur de l'enceinte.

Contrairement à certains de nos directeurs, L'UFAP n'est pas médecin, mais on peut tout de même s'interroger sur la nécessité de placer à l'UHSI un détenu qui n'avait visiblement plus grand-chose à rééduquer au niveau du genou vu son parcours du combattant pour se faire la belle...

Notre collègue qui a vu pour la dernière fois le détenu en question sur la ronde de 5h constatera son absence sur celle de 6h et alertera immédiatement le gradé de nuit qui se rendra sur place et qui à son tour informera, dans les plus brefs délais, les forces de l'ordre ainsi que la Direction d'astreinte.

La méthode utilisée par le détenu ne nous surprend absolument pas !

L'UFAP UNSa Justice rappelle que les agents de l'ERIS, lors

d'un exercice de simulation, avaient déjà alerté l'administration sur cette anomalie et aucune réponse n'avait été apportée.

L'UFAP UNSa Justice s'étonne que ce voyou ait pu refuser d'intégrer une autre « chambre » et qu'il ait pu choisir celle dont il s'est échappé. Mais aussi, comment se fait-il que les agents aient tourné en mode dégradé, supervisés par un faisant fonction ?

L'UFAP UNSa Justice alerte sur le fait que si l'UHSI est une unité hospitalière interrégionale, elle est bien loin d'être SÉCURISÉE ! Cela fait des années que les agents de terrain alertent sur les conditions dans lesquelles ils travaillent. La sécurisation de l'unité doit être la priorité de l'administration, surtout à la veille de l'ouverture d'une station de métro en face de l'UHSI qui ne fera qu'augmenter le risque d'incidents de ce type.

L'UFAP UNSa Justice tient à faire savoir qu'elle se montrera très attentive sur les suites que souhaitera prendre l'administration et apportera son soutien inconditionnel aux agents de l'UHSI.

L'UFAP UNSa JUSTICE une présence quotidienne
L'UFAP UNSa JUSTICE une présence quotidienne
La secrétaire locale UFAP UNSa Justice de la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas CHEKHAD Nadia
le 18/05/2022



MA LYON CORBAS

Lettre ouverte à Mme LEBRETON Nouvelle CE de la MALC
Bonjour Madame la Directrice nouvellement affectée dans notre établissement.

Notre Organisation Syndicale, l'UFAP-UNSa justice, tient à vous souhaiter sincèrement la bienvenue à la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas. Votre nomination en tant que Cheffe d'Établissement ne se fait pas dans les meilleures conditions car il ne va pas être chose aisée de remettre à flots un navire laissé totalement à l'abandon, tant par vos prédécesseurs que par la Direction Interrégionale.

C'est pourquoi, les personnels de la MALC vous accueillent malheureusement dans un contexte particulièrement tendu et désagréable car les agents de tout corps et grades confondus de notre établissement sont très éloignés du minimum de sérénité au travail auquel ils peuvent aspirer.

Aujourd'hui, venir travailler à Lyon-Corbas est un véritablement calvaire. Vous vous apercevrez très rapidement que notre principal outil de travail prend l'eau de tous les côtés. Chaque jour les personnels évoluant dans cet établissement doivent lutter contre une architecture qui n'a absolument pas été réfléchi pour les hommes et femmes exerçant en première ligne.

Isolement, insécurité, submergé, mal être au travail est le lot quotidien de l'agent Corbasien !

L'insécurité règne en maître dans notre établissement.

L'actualité de ces derniers mois en dit long à ce sujet, entre les tentatives d'évasion récurrentes, l'évasion sinistrement réussie à l'UHSI et les innombrables agressions à l'encontre du personnel de surveillance exponentiellement croissantes au sein de l'ensemble des structures qui composent la MALC. Ceci justifie amplement le fait de voir les agents doublés aux étages. Tous ici, se souviennent encore de la terrible agression au couteau qu'avait subi notre collègue stagiaire. La Direction avait procédé au doublement des étages mais seulement de manière provisoire. Beaucoup ont eu le sentiment de s'être fait manipulés.

Peut-être serez-vous la Directrice qui portera notre demande au-delà d'une Direction Interrégionale totalement inconsciente de la charge de travail effectuée par les surveillants en MAH.

Vous pourrez également admirer, Madame la Directrice, la plus belle avenue du Ministère de la Justice à Corbas, digne de celle des champs Élysées, à savoir, la voie d'accès aux bâtiments MAH2/MAH3. Les travaux de séparation ont bien été budgétisés et validés par l'Administration Centrale, pourtant sa réalisation ne cesse d'être reléguée au second plan. Ceci n'est pas acceptable, il est de plus en plus urgent de voir aboutir ce projet qui permettra d'améliorer grandement la sécurité de vos personnels.



MA CORBAS



Autre sujet de travaux, la sécurisation des cours de promenade. Malgré l'achèvement de la phase une des travaux permettant de remédier à certains points faibles, nos cours continuent d'être de véritables passoires. L'administration se doit d'agir, surtout à la veille de l'installation de brouilleurs sur notre établissement, au risque de voir les incidents de Bourg-en-Bresse se répéter ici.

Nous souhaiterions également traiter avec vous au sujet des projections pour le traitement duquel la politique de l'administration brille par son absence, pour ne pas dire sa complaisance. Pour preuve l'état général déplorable des caillebotis exposant au danger vos personnels dorénavant seuls à se battre face à ce fléau.

De plus, l'établissement souffre de sous-effectif aussi bien chez les personnels administratifs que chez les surveillants et premiers surveillants, ce qui génère un épuisement généralisé et par conséquent un fort taux d'absentéisme. C'est un cercle vicieux contre lequel nous devons lutter afin de mettre fin à cette situation. Si le mode dégradé plane au-dessus de la Maison d'Arrêt, il est presque devenu la norme sur les unités hospitalières. Ce mode doit cesser définitivement en relevant l'effectif du personnel de tout corps à un niveau suffisant afin que chacun de vos agents puissent retrouver l'équilibre et avoir aussi une vie personnelle en parallèle.

Le bureau local [UFAP-UNSa justice](#) souhaiterait Madame la Directrice, qu'un Chef d'établissement se penche sérieusement sur la formation ESP dont dépendent les structures UHSI, UHSA, ELSP. Les moyens attribués à la MALC ne suffisent pas à former assez d'agents habilités afin de combler les départs sur les deux unités hospitalières. Cette problématique a entraîné l'affectation sur les UH d'agents non habilités au port de l'arme créant un déséquilibre sur les organisations de service en place.

Mais que dire Madame la Directrice, des moyens ridicules que nous a attribué la DI en terme d'effectif de l'équipe ELSP. La création de 7 postes d'agents est une aberration pour un établissement tel que le nôtre. Nous espérons que vous en conviendrez également et que vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir afin de mettre fin aux extractions médicales non armées et à un système d'astreinte vu nulle part ailleurs.

Ensuite, [l'UFAP-UNSa justice](#) souhaite ardemment que la journée de détention soit revue, repensée et modifiée à l'instar de ce qui a déjà été effectué pour les ateliers (journée continue) et les parloirs familles (sectorisation des tours de parloir par bâtiment). L'objectif étant de regrouper au maximum ces mouvements individuels beaucoup trop nombreux à destination des différents services (socio, Unités sanitaires, parloir avocat, etc...).

[L'UFAP-UNSa justice](#) affirme fermement que la fermeture du greffe en service de nuit est une décision que nous ne comprenons pas, surtout sur un établissement tel que la

Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas qui est pourtant la plus importante des structures de la DISP de Lyon en terme d'écrous. Plus de la moitié d'entre eux s'effectue de nuit.

Ceci a eu pour conséquences de mettre en difficulté tout le service de nuit. Pour pallier cette fermeture du greffe et afin d'être en mesure de pouvoir faire face aux événements impondérables nombreux en service de nuit, [l'UFAP-UNSa justice](#) porte la demande des 1^{er} surveillants PCI/PCC de doubler les gradés de nuit sur notre établissement.

[L'UFAP-UNSa justice](#) espère que votre arrivée sonne le clap de fin d'un management plus que néfaste générant de la frustration et de la souffrance chez l'ensemble des personnels administratifs du 4^{ème} étage, où la dévalorisation est de mise, l'égalité des traitements entre fonctionnaires inexistante, aucune équité quant à l'attribution des congés et des journées de télétravail. Ces pratiques ont pour conséquences d'instaurer un mal être au travail ainsi qu'une ambiance plus que négative poussant les agents soit vers une mutation soit vers une fin de contrat. Ceci n'aidant absolument pas à atteindre l'objectif de fidélisation des agents dans l'intérêt de l'établissement.

Enfin, notre organisation syndicale terminera par l'absence à Corbas de médecin de prévention et ce depuis bien trop longtemps. La grande majorité des personnels de votre établissement n'a aucun suivi médical. Cette situation est une honte pour notre administration et elle ne peut perdurer.

Madame la Directrice, le contrat est entre vos mains, vous connaissez une partie essentielle des demandes de notre organisation syndicale. D'autres sujets restent encore à aborder comme par exemple la création d'une brigade PEP / PCI, la charte des temps du corps de commandement, l'ouverture en appel d'offre de postes brigades 12H et une réorganisation du service vestiaire qui fait face à une constante augmentation de sa charge de travail. Nous espérons humblement que vous serez la personne qui saura relever le défi de traverser cette tempête et de rediriger votre bâtiment, la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas, vers des eaux plus calmes.

Le bureau local [UFAP-UNSa justice](#), a bien reçu vos propositions de dates pour l'organisation d'un comité de l'administration social et ce, dès le jour de votre arrivée. Nous prenons cette invitation comme une réelle volonté de votre part de vouloir faire avancer les choses rapidement sur notre établissement. Sachez que vous pourrez compter sur la première organisation syndicale de la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas du fait de notre parfaite connaissance de l'établissement et nous saurons être force de proposition, avec détermination et franchise qui nous caractérisent.

Respectueusement,

Le bureau local de [l'UFAP-UNSa justice](#),
Nadia CHEKHAD / Stéphane GALVEZ / Philippe MACHADO /

Ludovic NAVARRO



MA VILLEFRANCHE

PERSONNEL EN DANGER

CP Villefranche

Ce mercredi matin, lors d'un recadrage mal vécu par un détenu, la directrice du scolaire a dû utiliser son alarme portative. Comme de plus en plus souvent, l'alarme n'a pas fonctionné correctement. En effet, il y a eu de longues minutes de décalage avant que l'alarme ne soit répercutée au PCI. Heureusement tout s'est bien fini et elle a été ensuite soutenue par l'ensemble du personnel.

Ce malheureux incident nous rappelle s'il en était besoin, le manque de fiabilité du matériel et donc le besoin urgent d'en changer ainsi que la vraie personnalité de nos chers pensionnaires.

L'UFAP UNSa justice profite de cette missive pour attribuer encore une fois un carton rouge au service des agents. Une

surveillante pendant sa grossesse bénéficie d'une réglementation assez limpide, ce n'est pas à l'agent à demander à ses collègues de changer son tour de nuit, car elle ne doit plus aller au mirador. Cela aurait évité à son mari d'appeler à l'établissement, scandalisé du traitement de service de son épouse depuis le début de sa grossesse (et ça ne se passe pas comme ça dans les autres établissements pénitentiaires) ...

L'UFAP UNSa justice, une présence au quotidien...

Pour L'UFAP UNSa justice

Le 17/06/2022

C.LAGES

christianlages.ufap@gmail.com



CD ROANNE

FLIGHT CLUB

A Roanne, le 13 janvier 2022

Ce jeudi 13 janvier 2022, la séance de sport avait débuté sans difficulté sur le stade.

Vers 14h05, deux détenus sont venus en découdre avec un troisième, le moniteur de sport est intervenu immédiatement afin de séparer les protagonistes puis il a déclenché son alarme afin d'obtenir des renforts.

Très rapidement, le terrain de sport s'est transformé en bagarre générale puisqu'une trentaine de détenus en sont venus aux mains.

Le moniteur de sport a été une victime de cette bagarre, puisqu'il a pris un coup de poing au visage.

Le terrain de sport a été le théâtre d'un règlement de comptes entre marseillais et grenoblois.

Cette scène inédite au CD de Roanne interpelle l'UFAP-UNSa Justice et plusieurs questions se posent.

Pourquoi le CD de Roanne est devenu le refuge des déte-

nus de la cité phocéenne ?

Pourquoi le CD de Roanne reçoit des détenus qui n'ont pas le profil centre de détention ?

L'UFAP-UNSa Justice demande un meilleur profilage des détenus.

L'UFAP-UNSa Justice exige le départ des auteurs de troubles, c'est la condition sine qua non pour retrouver du calme sur cette établissement.

L'UFAP-UNSa Justice souhaite un prompt rétablissement à notre collègue et l'accompagnera s'il décide de porter plainte.

L'UFAP-UNSa Justice déplore que notre DI, pourtant sur notre établissement, n'a pas cru nécessaire de s'enquérir de l'état de santé de l'agent qui a pris un coup de poing.

Jean-Louis Picornell

UFAP-UNSa Justice CD ROANNE

j.picornell@gmail.com

CD ROANNE

TOTO

A Roanne, le 20 janvier 2022

Qu'il fait bon vivre dans les prisons françaises.

Les détenus ont presque tous un téléphone portable (ce qui est interdit bien sûr), un téléphone fixe en cellule, de la drogue à foison et des gentilles activités.

Ils peuvent à loisir, regarder la télévision et la multitude de chaînes payantes, à des tarifs défiant toute concurrence.

Mais les détenus ont un grand cœur, ils aiment les animaux et en particulier les poissons rouges.

Aujourd'hui, un poisson rouge que les détenus ont appelé affectueusement Toto, a trouvé refuge dans une cellule du D2.

Toto était heureux, il était aimé et choyé par un détenu débordant d'amour.

Néanmoins, cette histoire n'est pas si rose puisque l'on se rend compte que les prisons françaises et en particulier le CD de Roanne sont de vraies passoires.

On a déjà trouvé dans nos murs des chichas, des piscines gonflables, des couteaux, etc...

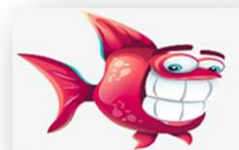
L'administration pénitentiaire est complice des trafics en tous genres, en livrant des structures sans matériel anti projection.

A cela s'ajoute une législation qui est faite pour nous empêcher de trouver ces objets interdits.

L'UFAP-UNSa Justice dénonce une inertie de l'administration pénitentiaire.

Doit-on attendre de trouver une arme à feu pour s'inquiéter ?

L'UFAP-UNSa Justice tient à préciser qu'aucun mal n'a été fait à Toto et que prochainement l'administration pénitentiaire, va lui trouver une gentille famille qui prendra soin de lui.



Jean-Louis Picornell

CD ROANNE

COMME A LA MAISON

A Roanne, le 5 avril 2022

Aujourd'hui au E0, à 16h15, le surveillant d'étage a ouvert la porte d'une cellule suite à des cris incessants. Le détenu déclare une coupure à l'avant-bras. Il n'y a aucun saignement, la coupure est très superficielle pour ne pas dire, inexistante.

Le détenu sans raison a essayé de forcer le passage en bousculant l'agent devant lui qui a alors repoussé ce dernier en cellule. C'est alors que le détenu a saisi le surveillant au niveau de la taille et l'a soulevé.

Le voyou lui a porté un violent coup de poing au niveau du visage !!!

Le bilan, 2 agents qui ont été blessés dans l'intervention.

Les semaines se suivent et se ressemblent au CD de Roanne. Encore une fois **UFAP-UNSa Justice** alerte notre Direction sur l'isolement des agents.

L'Administration Pénitentiaire est la cheville ouvrière de l'isolement des surveillants et de leur insécurité !!!

Pour y remédier, Il suffirait juste que notre Direction accepte que les agents puissent travailler en groupe.

Elle doit juste pour cela accepter de céder une once du large confort de la population pénale au profit de la sécurité des surveillants !!!

Les détenus n'ont pas besoin d'avoir perpétuellement un agent à l'étage puisque le room service est assuré depuis l'extérieur de notre prison, les projections pleuvent sur

notre établissement.

Le dimanche 3 avril vers 18h15, les gradés apprennent que des 2 individus rodent autour de l'établissement. Des agents sont positionnés dans les zones neutres.

Le verdict est sans appel :

48 projections effectuées depuis l'extérieur

345 grammes de résine de cannabis

1 gramme de cocaïne

de la viande et du poisson

1 téléphone portable

1 mixer

C'est désolant...

Pourtant pendant ce temps, l'administration pénitentiaire est incroyablement créative lorsqu'il s'agit du confort de la population pénale.

On donne 30 euros de téléphone, avec la gratuité de la télévision et de la location du réfrigérateur, en février. Des détenus touchent la prime d'inflation de 100 euros. Maintenant, l'AP peut même offrir 12 euros pour chaque visiteur d'un UVF, par durée de 24 heures.

Pour l'UVF le plus grand, le calcul est simple, $5 \times 12 \times 3 = 180$ euros pour un UVF de 72 heures !!!

Le pénitentiaire régale mais pendant ce temps, on en prend plein la gueule à Roanne !!!

L'UFAP-UNSa Justice une présence quotidienne !



Jean-Picornell

Secrétaire local **UFAP-UNSa Justice**

CD ROANNE

MANAGEMENT MALVEILLANT

A Roanne, le 28 avril 2022

Le métier de surveillant est particulièrement difficile, les agents sont victimes quotidiennement de violence physique et verbale.

Les agents du Cd de Roanne ont payé un lourd tribut ces dernières semaines avec notamment des agressions physiques graves.

Cependant cette violence ne vient pas uniquement de la population pénale, mais aussi de notre équipe de Direction.

A l'instar, de Maximilien de Robespierre, on utilise le régime de la Terreur dans notre établissement. On distribue des wagons de demandes d'explications et on sanctionne.

Évidemment les fautes sont souvent ridicules et futiles.

Notre Direction est embêtée, il semble clair que la Direction Interrégionale ne sanctionnera pas, alors, il faut être inventif et étrangement pour sanctionner un agent, elles le sont particulièrement.

On change un agent de poste avec des répercussions importantes sur sa vie de famille.

On interdit un agent d'aller en détention pour deux mois !!!

On change aussi une surveillante de roulement, sans lui demander son avis.

L'UFAP-UNSa Justice constate que la Direction, dont les prédispositions au management brutal sont avérées, est passé à un stade nouveau où elle se prend pour le Roi Soleil à l'apogée de son règne.

Elle a décidé de se passer de l'avis des personnels, de s'affranchir de la légalité de certaines décisions, ou de partir sur des méthodes particulièrement violentes de management en totale rupture avec la Loi, la contraignant notamment à veiller à la santé physique et mentale de ses agents...

Si seulement cette administration déployait autant d'énergie pour régulariser les problèmes de salaire !!!

Le torchon brûle entre les personnels de Roanne et la Direction, attention à ce que le navire ne coule pas définitivement...

Non à un management malveillant et d'un autre âge, les surveillants méritent un meilleur traitement.

L'UFAP-UNSa Justice une présence quotidienne !

Jean-Picornell Secrétaire local **UFAP-UNSa Justice**

CP MOULINS

- M.A MOULINS -

PROJECTIONS ET AGENTS EN DANGER

-Un palier a été franchi ce dimanche 16 janvier après-midi, -
Un palier a été franchi ce dimanche 16 janvier après-midi, nous avons frôlé un incident grave. Nous avons frôlé un incident grave.

En effet, comme tous les dimanches ou presque, l'établissement a été la cible d'une projection à destination de la cour de promenade du 2ème Droit où se trouvaient 17 détenus dont 4 gros profils...

-Jusqu'à rien de nouveau, la police vient faire un petit tour, le chef de permanence est avisé, fouilles à corps prévues pour tout le monde, une soupe et au lit.

Sauf que ce dimanche, 5 excités tentent de forcer le passage physiquement en criant à l'attaque et en jetant de l'eau sur les agents descendus ouvrir la cour.

Ils refermèrent la porte juste à temps grâce à un appel l'com de l'agent promenade qui veillait sur ses collègues.

-14 agents furent invités à s'équiper de tenues pare-coups et boucliers afin de sécuriser la remontée sans se mettre en danger.

Une mise en prévention fût effectuée pour le lanceur d'eau.

Aucun objet ou substance illicite n'a été trouvé lors des

fouilles intégrales.

L'UFAP [unsa-justice](#) tient à féliciter l'ensemble des agents ayant participé à cette opération de réappropriation de terrain.

- L'UFAP [unsa-justice](#) Moulines demande au D.I de Lyon de prendre la mesure de l'événement et de son caractère délégué.

- L'UFAP [unsa-justice](#) Moulines demande au D.I de tenir ses promesses en matières d'effectif ELSP Moulines, afin d'assurer la surveillance extérieure de la maison d'arrêt et pour palier aux trop nombreuses projections, aux astreintes en services de nuit pour d'éventuelles extractions nocturnes.

- L'UFAP [unsa-justice](#) Moulines demande un transfert sans délai des « gros profils » de cet étage doit prendre effet très rapidement.

- Pour terminer, L'UFAP [unsa-justice](#) Moulines dénoncent les transferts de désencombrement qui sont perçus comme de véritables gifles lorsqu'il s'agit d'accueillir des détenus dans un établissement où les matelas au sol sont trop nombreux.

Pour le bureau local,

Stéphane Chevasson

Le 18/01/2022

[UFAPunsa-justice](#), CP Moulines/Yzeure

CP MOULINS

QI sous haute tension

Ce mardi 15 mars est décidément très mouvementé, après l'incident du 1^{er} droit, c'est le QI de la Maison centrale qui a connu un épisode de violence.

Un détenu du QI, en gestion menottée, a, lors de la distribution du repas, appelé les surveillants puis tenter d'attraper le bras d'un agent du quartier par la trappe de menottage, le griffant et le menaçant de mort. Il s'en est suivi une intervention délicate qui a conduit à sa mise en prévention.

Le quartier d'isolement de la MC est plein, rempli de détenus difficiles.

La situation n'est pas tenable, il faut désencombrer le QI !

Cette situation complique non seulement le travail de nos agents du QID mais aussi la détention.

L'UFAP-[unsa-justice](#) tient à féliciter les agents pour leur professionnalisme et leur sang-froid.

L'UFAP-[unsa-justice](#) souhaite un bon rétablissement à l'agent blessé.

L'UFAP-[unsa-justice](#) demande un départ rapide de ce détenu et un désencombrement du quartier d'isolement.

Le 15 mars 2022

Cédric Rochis

secrétaire local

[UFAP](#) Moulines MC

CP MOULINS

A Moulines, on rame !

(Ou la longue dérive d'un navire sans Capitaine)

Quand on voit ce qu'il se passe dans notre établissement, il est difficile de ne pas s'imaginer sur le COSTA CONCORDIA, ce vendredi 13 janvier 2012, et voir ce si joli navire se diriger tout droit vers un récif....

Crier, hurler, appeler à l'aide sans que personne ne réagisse à la barre, puis n'avoir que nos larmes pour pleurer une tragédie si facilement évitable.

Quel triste souvenir !!

Quand on voit ce qu'il se passe au QMC MOULINS YZEURE, de nos jours, et voir cet établissement si riche de son vécu, si fort de ses malheurs se diriger tout droit vers un drame...

Crier, hurler, appeler à l'aide sans que personne ne réagisse à la Direction.

Quel grave présage !!

RIEN NE VA !!!

- Une gestion des flux de détenus catastrophique avec des arrivées de MOS, TIS, DPS en continu.

L'établissement est obligé de mettre des détenus affectés QI Maison Centrale au QI Maison d'Arrêt par manque de place.

- Un QI de la Maison Centrale au bord de l'implosion. Un secteur affichant complet depuis des mois, sans aucune marge de manœuvre permettant de parer à une situation d'urgence. Pas une journée ne se passe sans que chacun craigne une agression dramatique au vu des profils hébergés.

- Une gestion des personnels calamiteuse :

* Un effectif des surveillants en constante diminution depuis des mois, ce qui n'empêche pas notre Direction de multiplier les créations de postes en prenant sur le vivier existant !

* Un effectif des premiers surveillants fonctionnant déjà avec 3 faisant fonctions, dont deux sur le départ, l'un pour réussite au concours de 1er surveillant, l'autre pour retour en tant que surveillant sur la MA. Un ou deux gradés sur le départ pour réussite à l'examen professionnel d'officier et tout cela sans être remplacés.



CP MOULINS



- Pas de postes de premier surveillant en CAP, ni aux lauréats du concours.
- Un effectif officier inquiétant :
 - * Départ de la cheffe de détention et pas de remplaçant à venir.
 - * Départ probable de l'adjointe cheffe de détention et pas de remplaçant à venir.
 - * Départ planifié des officiers : Infrastructure, Origine et Parloirs/Salons/UVF CP, mais personne en projection de remplacement.
- De multiples demandes d'audiences au Directeur du CP sans réponse, démontrant s'il en était besoin, l'instauration sur le long terme d'une véritable politique de l'autruche.
- Une gestion du plan de requalification du corps de commandement, à la volée, via des promesses non tenues (et difficilement tenables...), engendrant de vives tensions entre

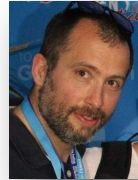
collègues, des échanges écrits inadmissibles, du mal-être et des arrêts maladies...

L'UFAP UNSa Justice le dit fort et clair : Les personnels du CP Moulines-Yzeure sont plus qu'inquiets car nous fonçons droit dans un mur, à très grande vitesse avec un pilote qui ferme les yeux en attendant l'impact !!

Monsieur le directeur, portez vos...galons, bien au-delà de votre bureau et de votre jardin, sur vos coursives mais aussi à la DISP !

Défendez notre outil de travail...Ne soyez pas notre Francesco SCHETTINO !!

De grâce, ouvrez les yeux ou passez le relais, ne laissez pas sombrer notre navire !



L'UFAP-unsajustice
Le 31 mars 2022
Cédric Rochis
secrétaire local
UFAP Moulines MC

CP MOULINS

M.A MOULINS

établissement hors de contrôle, SUITE....

Nos équipes de détention fonctionnent à flux tendu avec des équipes trop maigres, Notre joie n'est donc pas dissimulée lorsque nous apprenons l'arrivée d'agents issus de divers horizons !

Sauf que la fin de l'histoire change après que nos chers collègues passent chez notre cher Directeur qui ne sait pas dire NON. Ces agents seront finalement positionnés sur des postes qui n'existent pas, sans appel d'offre ni réels besoins ! Autant dire que ces sombres attributions génèrent de la frustration, aboutissant à un ras le bol général, une véritable démobilitation.

Et cette chienlit n'est pas réservé au seul grade des surveillants : Un capitaine muté au greffe de Moulines change d'affectation après un passage dans le bureau du taulier !!! Sauf que la législation en vigueur ne lui autorise pas... Mais la loi à Moulines ne s'applique pas vraiment ou pas complètement ! Et après tout Lyon est si loin que ça ne se verra pas...

Notre Directeur est démasqué ; ses objectifs sont clairs : La RETRAITE sans se prendre la tête...

Et si vous voulez quelques exemples précis pour mettre en lumière ce malaise, en voilà :

Nous avons un agent au service PSE qui n'a rien à y faire, un autre a été affecté au service infra plutôt que d'avoir été reversé à une équipe de détention déjà bien dégarnie, etc...

Une équipe ELSP a été créée, par manque d'effectif, ils ne peuvent pas remplir toutes leurs missions. Et le plus drôle, c'est que l'on demande à notre service Origine le zéro heures supp.

Des exemples de ce type, nous en avons bien d'autres...

Pendant ce temps-là, gardons à l'esprit que la population pénale devient de plus en plus violente, les magistrats nous confient de vrais psychopathes et que les tâches se multiplient... ça fait rêver...

Monsieur le Directeur, la situation a assez duré ! Cet énième tract vous est adressé mais je ne vous demande pas de faire le nécessaire car vous le ne ferez pas ; pour sûr ! Ce tract est donc rédigé comme une sorte de bouteille à la mer en espérant qu'elle s'échouera sur les rives lointaines et fertiles de la capitale des Gaules et tombera dans les mains de quelqu'un de responsable et soucieux de justice.

Pour le bureau local,

Stéphane Chevasson, le 27/06/2022.

CP RIOM

Jusqu'à-là, tout va bien...

CP RIOM

Quelques semaines après un tir d'arme à feu à Osny sur un de nos collègues, quelles leçons ont été retenues ? Vous avez la réponse, aucune.

Encore une fois, ce week-end, au Cp Riom, le respect pour les personnels est foulé au pied, leur sécurité méprisée.

Les faits :

Le 15 janvier, en début d'après-midi, le gradé Pci reçoit du commissariat de Riom les informations suivantes : le détenu P., en Qsl, s'est rendu chez son ex-femme récupérer une kalachnikov, une arme de poing et 10 000 euros en liquide. Le gradé informe aussitôt l'officier de permanence, qui lui pré-

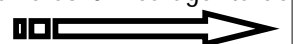
vient la direction.

Le gradé Pci, de sa propre initiative, rappelle la police pour demander une présence policière à la fin de service des agents et au retour normalement prévu du détenu.

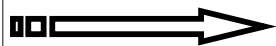
Consigne de la direction :

Retenir les agents de jour jusqu'à nouvel ordre. L'officier de perm, le gradé + 2 agents, sans arme, vont au Qsl pour fouiller la cellule du détenu et attendre son retour. Si la police n'interceptait pas le détenu, ils devraient procéder simplement à sa réintégration comme d'habitude... Vous aussi vous trouvez les mesures adaptées.

Puis 3 véhicules banalisés de police se postent sur le parking. Vers 19h15, la police demande de faire sortir les agents de jour 5 par 5.



CP RIOM



Consignes pour les 2 agents de nuit du Qsl si le détenu se présente dans les heures suivantes : Faire rentrer le détenu, portique de détection, fouille à corps, réintégration en cellule et appeler la police.

Cette consigne est toujours valable le dimanche 16.

Aucun membre de la direction ne s'est déplacée et les agents du service de nuit n'ont pas été informés de ce qu'ils pourraient éventuellement trouver en arrivant sur le parking le samedi soir à 18h45.

L'UFAP UNSa Justice du Cp Riom félicite le dévouement et le

courage des personnels.

L'UFAP UNSa Justice du Cp Riom dénonce encore une fois cette gestion et laisse les personnels juger la considération et la reconnaissance de notre administration. Pour 2022 un humoriste a eu cette citation : « En janvier 2022 ne dites plus meilleurs vœux, mais bonne chance » malheureusement c'est ce que l'on va dire aux personnels en uniforme dans cette administration : bonne chance.

Pour le bureau UFAP-UNSa Justice RIOM

Jérôme Plazanet

A Riom, le 16 janvier 2022



CP RIOM

FLASH INFO FUSION DES GRADES

Voici le service après-vente du Ministère de la Justice, relayé par la DAP, les DI et nos directeurs locaux, en très bon communicants, qu'ils sont, concernant la fusion des grades :

« Suite aux annonces faites hier (vendredi) par le Garde des Sceaux et le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, je me permets de relayer les évolutions statutaires et indemnitaires dont vous allez pouvoir bénéficier dès cette année.

Votre statut évolue par la fusion des grades de surveillant et de brigadier. Ce grade unique vous permettra une carrière plus fluide et plus attractive.

Les indices de rémunération sont aussi augmentés en début et en fin de carrière.

Cette réforme marque la reconnaissance que vous portez le

Ministre et le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, qui vous témoignent ainsi leur soutien dans l'exercice de vos missions quotidiennes souvent difficiles ».

Je ne vais pas commenter ici le fond ou plutôt le fin fond de la réforme proposée, mais si celle-ci est la marque de reconnaissance que nous porte le Ministre des détenus, que dire sans être incorrect ? Insultant ? Ou risquer un procès ? Sans colère face à ce mépris infini ?

Chacun aura son idée de ce qu'il peut faire de cette reconnaissance au rabais.

Cette administration nous pisse dessus et nous demande de nous réjouir de la pluie qu'elle nous offre.

Encore une fois bravo et merci.

Pour Le bureaux locaux UFAP-UNSa Justice RIOM

J.Plazanet

A Riom, le 31 Janvier 2022

CP RIOM

CP RIOM, Chantons sous les projections !!!

Comme depuis de nombreux week-ends, une nouvelle pluie de projections, plaies de nos établissements, s'est abattue sur le CP RIOM.

Alors que depuis notre ouverture nous étions largement épargnés par ce fléau, la pandémie et la fin des parloirs ont été le déclencheur de ces agissements.

Nos chères élites, pourtant friands des retours d'expériences, des groupes de travail en tous genres et autres joyusetés, devraient peut-être se pencher sur les causes et conséquences, et comment y mettre fin.

Depuis des mois, l'UFAP UNSa Justice du Cp Riom dénonce l'inaction de notre administration en CTS à sécuriser les abords de notre établissement.

Une des rares et meilleures réponses de notre administration et de Gepsa ? : Dans le contrat, une haie d'épineux doit pousser et empêcher les individus de pénétrer dans la zone périphérique....

Dont acte, attendons les épines faute de sérieux.

Quand on voit que la moindre déchetterie de petites villes a droit au concertina ça pose le niveau de considération et de respect du personnel du CP Riom.

Pour ce week-end un petit inventaire à la Prévert des projections qui ont chu sur le CP :

En 7 projections derrière le CD, vers 15h50, sur les 6 colis récupérés : 149 grs de résine de cannabis, 7 Iphone, 2 Wiko, 2 Nokia, 1 Ipod, 2 Samsung, 1 Sony, 1 Alcatel soit 16 téléphones, 1 carte SIM Lycamobile, 1 Tournevis de 20cms, 10 Chargeurs de téléphone, 1 Podcast

L'UFAP UNSa Justice, félicite les agents pour leur promptitude et leur professionnalisme, malheureusement c'est comme essayer de vider la mer avec un saut, pour 6 projections récupérées, combien sont en détention ? Avec quel contenu ?

On connaît tous les conséquences pour notre CP : trafic de stupéfiants, règlements de comptes, mouvement collectif sur les cours mettant en danger l'établissement, détenus sous crack ou cocaïne ingérable qui agressent les surveillants, etc etc etc.

Un jour, il faudra que notre administration prenne des décisions courageuses et ambitieuses pour protéger nos détenus

Le secrétaire local UFAP-UNSa Justice RIOM

Jérôme Plazanet

A Riom, le 19 avril 2022

CP RIOM

GEPSA nous conchie !

Après des années de dysfonctionnement des balises de localisation des alarmes motorola, les surveillants du Cp Riom pensaient voir le bout du tunnel et pouvoir travailler en sécurité et avoir confiance dans leurs matériels, sans subir le dédain outrancier de Gepsa.

C'est oublier que les objectifs de Gepsa sont financiers avant tout et surtout avant l'intérêt des surveillants.

Malgré l'installation récente d'un nouveau système plutôt fonctionnel, après des années de procédure, plusieurs agents furent surpris et étonnés des manquements du prestataire pourtant grassement payé.

En effet, les agents des Pic n'ont toujours pas les localisations des alarmes répercutées, et surtout beaucoup d'entre

eux n'ont pas été informé de ce fait.

Après tout, rien d'original dans le fait que l'administration et ses partenaires restent indifférents aux préoccupations des surveillants.

Quand la question est posée au responsable de site Gepsa, à quand l'installation du système est prévue sa réponse est claire et concise :

« Au mieux pas sûr fin mai, au pire je ne sais pas »

La question que [L'UFAP UNSa Justice du Cp RIOM](#) se pose est comment, malgré les sommes versées à cette société et les salaires à ce genre de dirigeant, ils peuvent afficher autant de cynisme et de mépris envers les personnels sur le terrain ??

[Le bureau UFAP-UNSa Justice RIOM](#)

A Riom, le 2 mai 2022

CP AITON

NUITS AU RABAIS

Aiton le 23 janvier 2022

Suite à l'épidémie COVID au sein du personnel pénitentiaire, la direction a validé, récemment et de manière unilatérale, les nuits à 9 pour l'ensemble des équipes de nuit.

Or, parmi les équipes, certaines sont complètes et comptent 10, voir 11 agents. Malgré cela, la direction s'obstine à maintenir les nuits à 9 agents pour toutes les équipes avec parmi celles-ci des agents positionnés en saut de nuit.

Pour rappel, la charte des temps du personnel de surveillance stipule bien des nuits à 10 agents désignés comme suit :

- 1 PEP
- 1 PCI
- 2 Miradors
- 2 rondiers
- 4 Piquets



Le personnel, déjà mis à mal par la gestion de la détention due aux difficultés liées à la crise sanitaire depuis de nom-

breux mois, est soucieux de pouvoir passer des services de nuit dans de bonnes conditions de travail afin d'éviter de s'épuiser plus rapidement encore.

[L'UFAP-Unsa Justice](#) en a assez de voir être bafouées toutes les règles de fonctionnement au nom de la sacro-sainte crise sanitaire.

[L'UFAP-Unsa Justice](#) exige que les nuits soient réalisées à 10 agents tel que prévu par la charte des temps et l'organigramme de référence de notre établissement.

[L'UFAP-Unsa Justice](#) Demande à la direction de revenir sur sa décision et de ne faire des nuits à 9 qu'en tout dernier recours.

[L'UFAP-Unsa Justice](#) Reste vigilante sur les conditions de travail et la sécurité des agents et en cas d'obstination de la direction sur ce sujet, engagera toute action visant à la faire revenir à de meilleurs sentiments !



Annabelle CADET

Secrétaire locale

UFAP-Unsa Justice C. P. AITON

CP AITON

La DAP claque des doigts, les CE sont aux abois !

Aiton le 19 Mai 2022

En ce début de mois de mai, nous avons eu la surprise de voir apparaître des grilles à divers endroits stratégiques des abords de nos détentions.

Les problèmes habituels de budget n'existent soudainement plus sitôt que les grands manitous exigent que quelque chose soit fait en urgence pour affichage, au cas où....

A cause de tout cela, force est de constater que la durée de la ronde des hyperfréquences s'est considérablement allongée, paralysant la rue plus de trente minutes à cause de ces grilles.

De plus, il n'y a plus aucun accès pour la maintenance des caillebotis, l'entre-

tien des espaces verts ou pour d'autres travaux, etc.

Ce qui inquiète le plus [L'UFAP UNSa Justice](#), c'est que pour tout ce qui est intervention pénitentiaire (notamment ERIS) la question de la modification du POI se pose, et quid de la capacité opérationnelle de cette équipe à pouvoir faire son travail correctement et efficacement ?

La précipitation n'est pas une solution, la concertation est primordiale.

Ce n'est pas le tout de faire joli pour satisfaire nos huiles, encore faut-il conserver un minimum de capacité opérationnelle pour intervenir rapidement, parce que contrairement à la direction, les personnels de Surveillance, eux, s'y rendent régulièrement dans les zones

hyperfréquences.

[L'UFAP Unsa Justice](#) Exige a minima, la pose de portails en remplacement de chaque grille afin de faciliter les accès (intervention pénitentiaire, maintenance, travaux...)

[L'UFAP Unsa Justice](#) Demande par la même occasion que les bâches, posées face au mirador OUEST, soient retirées pour rendre toute la visibilité à l'agent en poste, maintenant que le terrain de sport ne sert plus de promenades aux détenus.

Annabelle CADET

Secrétaire locale

UFAP-Unsa Justice C. P. AITON

ufap.cpaiton73@gmail.com

CP AITON
LETTRE OUVERTE

A Aiton, le 24/05/2022

Madame la Directrice,

Suite à notre tract en date du 19/05/2022, vous avez réorganisé la ronde des HF par note de service en date du 23/05/2022 comme suit :

- 1 surveillant QID s'occupe des HF 9 et 10 puis HF 8 et Doppler 8

- 1 surveillant UVF s'occupe des HF 4 5 6 7 et Doppler 4, puis HF 11 et 12 et Doppler 12

Plusieurs questions se posent :

- Comment cela se passe-t-il si l'agent UVF est seul et qu'il a une famille en place ?

- Comment cela se passe-t-il si, alors que l'agent UVF2 est en ronde HF, l'agent UVF1 reçoit un appel interphonie pour une urgence dans une unité de vie familiale ? Et dans ce

cas, est-ce à l'agent PCC d'y aller, car toute ouverture doit se faire à 2, alors que l'agent UVF2 est en train de faire le travail du PCC ?

Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas demandé de remaniement de cette ronde qui va, de ce fait mobiliser plus de personnels pour une seule mission, alors que dans la fiche de poste du PCC, cette ronde lui incombe.

Pour rappel, dans notre tract, nous demandions à ce que ces grilles soient remplacées par des portails pour faciliter le travail de chacun.

Nous attendons des solutions rapides et viables en tout temps et toute circonstance.



Le Bureau local
Annabelle CADET
Manuel DUPLOUY
UFAP Unsa Justice



CP VALENCE

Médecins malgré nous...

UFAP CP Valence

Il est environ 14h20 ce lundi 3 janvier au quartier maison centrale de Valence quand un détenu non content de sa livraison de cantine s'en prend à deux gradés et un agent verbalement puis a tenté de s'en prendre physiquement aux gradés.

Le détenu est maîtrisé et transporté au quartier disciplinaire. Rien de bien fabuleux dans la vie quotidienne du CP Valence mais c'est ensuite que l'histoire mérite d'être racontée.

Connaissant bien les rouages et les fonctionnements (que l'on serait tentés de qualifier de failles cognitives) de notre administration, à l'arrivée au quartier disciplinaire, le détenu menace de se suicider et sera présenté à un médecin quelques minutes plus tard...

Comme il est désormais de coutume de nos jours, sachant parfaitement ce qu'il faut dire et à qui le dire, l'auteur de cet incident sort du QD grâce à un « état non compatible » avec le régime du quartier disciplinaire, ayant démontré au médecin toute son envie d'en finir avec la vie sans doute en se flagellant les omoplates avec un résidu de yoyo élimé jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Le sacro-saint avis médical de bon ton en pareille circonstance emporte donc la décision disciplinaire dans le tourbillon fatigué des toilettes pénitentiaires, laissant les agents victimes de notre « fragile psychologique » de circonstance, devant leur hébétude.

Décision est donc prise de le faire sortir de sa cellule disciplinaire pour le placer dans une cellule anti-suicide CPROU, la pénitentiaire devant perpétuellement osciller entre le parapluie protecteur et la façade de circonstance.

Notre détenu, au plus bas selon le médecin 5 minutes plus tôt et donc incompatible QD, interpelle alors ses comparses qui se trouvent sur le terrain de sport afin qu'ils refusent de réintégrer afin de protester contre son place-

ment en cellule CPROU.

Pour un qui voulait se suicider paraît-il face au médecin, il semble que la perspective de l'isolement quel qu'il soit, l'ait particulièrement reboosté au point de montrer de nombreuses capacités à mobiliser les énergies !

En conséquence de sa demande, les détenus sur le terrain de sport commencent à menacer de ne pas remonter en cellule si ce détenu n'y retourne pas aussi...

Ne reculant jamais devant une lâcheté pour faire plaisir à la population pénale, ordre est donné par la direction de l'établissement d'annuler le placement dans la cellule CPROU et de réintégrer le détenu dans SA cellule mais avec des couverts en plastique...

Notre détenu ainsi protégé, peut donc à sa guise narguer les personnels et les agresser, il sait désormais que la seule conséquence de tout mauvais geste à l'avenir, sera l'octroi de couverts en plastique.

Pour l'UFAP UNSa Justice, il est clair que quand l'administration n'est capable que de cela face à des agressions quotidiennes, les messages passés à la population pénale sont qu'aujourd'hui, en 2022, on peut attaquer la société, on peut s'en prendre à ses représentants y compris en uniforme, le dérangement occasionné pour tout ceci, la réponse de l'administration sera comme souvent (on a presque envie de dire comme toujours) :

la tiédeur sous couvert de « responsabilité »,

la mollesse déguisée en « prise de hauteur »,

la faiblesse devenue habitude,

La nullité érigée comme valeur

Pour l'UFAP UNSa Justice, l'administration doit se ressaisir, le décalage le plus complet entre les attentes des citoyens, le besoin de soutien des personnels, ce que le bon sens commande, et la manière de prendre les décisions atteint aujourd'hui son paroxysme et montre à quel point nos prétendues élites sont aux antipodes de ce qui devrait être fait pour que la mission de service public soit à minima remplie.



CP VALENCE

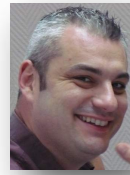


La frontière entre l'intérêt commun et l'intérêt individuel que commande la prise de décision dans l'intérêt des carrières de certains est clairement dessinée.

A force de marcher sur la tête et de fonctionner à l'envers, les gens qui sont en position hiérarchiquement élevée et qui pensent bien faire parce qu'ils prennent leurs décisions en parlant doucement et en imaginant avoir réfléchi lon-

guement au problème rencontreront un jour la réalité de ce que leurs lâches décisions d'hier engendrent pour demain !

C'est quand on chute qu'on se rend compte que la hauteur est un problème...



Pour l'UFAP UNSa Justice Valence

Sylvain ROYERE

A Valence, le 4 janvier 2022

s.royere@ufap.fr



CP VALENCE

Et pourquoi pas une petite gâterie avec tout ça ?

UFAP UNSa Justice syndicat majoritaire CP Valence

Voyant la violence se propager et gangrener nos coursives, nos décideurs nous étonneront toujours dans leur manière d'appréhender les problématiques de terrain.

Peu avant les deux mutineries du CP Valence en 2016, l'administration avait eu la bonne idée d'organiser de la médiation animale sur les quartiers maison centrale. Il est vrai que la gestion « humaine » de notre hiérarchie laissait un peu à désirer, du coup, hop, deux poneys et trois chiens et tout était rentré dans l'ordre... Enfin avec deux bâtiments ravagés par les flammes.

Il y a quelques semaines, le Chef d'établissement nous expliquait droit dans les yeux que pour mieux repérer des détenus ayant le profil de structure d'accompagnement vers la sortie, *il souhaitait ouvrir les portes de ces derniers afin de leur laisser plus de liberté et d'autonomie... Il n'y a que lui qui ai compris le rapport...*

Pour l'UFAP UNSa Justice, plus que la libéralisation des détentions qui n'a le moindre sens pour personne, il faut au contraire davantage de prise en charge et un suivi de qualité. L'abandon de la détention à la voyoucratie Valentinoise est une grave erreur stratégique !

On pensait que cette administration nous avait tout fait mais là... Après avoir touché le fond, on creuse...

On apprend qu'on ne pourra plus faire purger les peines quand elles ne sont pas concomitantes à une commission de discipline (abrogation de la liste d'attente). Le sursis va être religion au CP Valence !!

On apprend aussi qu'il faut éviter les mises en prévention et qu'il ne faut pas trop de fermeté dans la sanction décidée.

Finalement, ce OD de 7 places deviendra presque trop grand, puis qu'avec cette nouvelle politique, il n'y aura bientôt plus de sanction.

Finis la liste d'attente, finies les sanctions OD pour les fautes, autres que des violences.

Comment le surveillant sera t'il « l'acteur incontournable d'une détention sécurisée » quand celui-ci ne sera pas suivi en CDD et que chaque découverte d'un téléphone ou de produits stupéfiants ne sera même plus poursuivi.

N'oubliez pas de rajouter les heures de la fouille sur votre compte-rendu, mais surtout omettez de trouver le téléphone, puisque le travail sera fait pour rien...

Voyant les violences monter en flèche sur l'établissement, le trafic qui ne cesse de croître avec un nombre de projections toujours plus affolant, c'était la bonne idée qu'on attendait. Voilà une belle démonstration du pragmatisme et de la vivacité d'esprit de nos décideurs pour trouver des solutions efficaces au traitement des soucis en détention : On voit les statistiques des trafics et les projections monter de manière exponentielle, la réponse est "plus de liberté pour les trafiquants" : C'est évident, mais il fallait y penser.

Ils osent tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît !

Pour l'UFAP UNSa Justice Valence

Sylvain ROYERE

A Valence, le 01/04/2022

CP VALENCE

Les projections d'objets et substances illicites, et ça continue encore et encore...

UFAP CP Valence

Les jours se suivent et se ressemblent sur le Centre Pénitentiaire de Valence avec toujours plus de projections et de découvertes en tous genres dans l'établissement et ses abords... Ce week-end, il fallait se promener avec un parapluie sur notre établissement, non pas à cause des conditions météorologiques mais plutôt d'une pluie de colis qui n'a eu de cesse de tomber dans les cours de promenades...

- Pour plus de 2000€ de résine de cannabis (350 grammes)
- 7 grammes d'herbe
- 11 grammes de crack
- De la viande, de l'alcool
- Des téléphones portables avec les chargeurs
- De l'appareillage plutôt inquiétant comme une bobine de fil de pêche renforcé complète, plusieurs lames de scie à métaux...



Bien évidemment cette liste n'est que ce qui a pu être récupéré, le reste est dans les cellules...

Voilà maintenant 7 longues années que l'UFAP UNSa Justice de Valence n'a de cesse de dénoncer ce fléau sur notre établissement. Il est tout de même plus qu'inquiétant que notre

institution ne se réveille pas à ce sujet, il est plus qu'inquiétant que notre direction n'ait pas cru utile de demander des travaux de sécurisation du domaine...

Cette prison est devenue une véritable passoire où chacun peut opérer son petit business, où chacun se fait livrer comme il l'entend et où chacun possède son smartphone pour gérer tout cela...

Pour l'UFAP UNSa Justice de Valence s'en est trop, il ne se passe pas une journée/nuit sans que des individus viennent projeter des objets interdits et dangereux par-dessus nos murs...

L'UFAP UNSa Justice de Valence souhaite féliciter l'ensemble des personnels qui ce week-end ont encore fait preuve d'un grand professionnalisme et d'un esprit de solidarité.

L'UFAP UNSa Justice de Valence réitère sa demande de réels travaux sur le Centre Pénitentiaire de Valence avec la pose de bardages, de concertinas et de filets anti-projections.

L'UFAP UNSa Justice de Valence apporte tout son soutien aux collègues qui chaque jour pâtissent des lacunes d'infrastructure de notre établissement et de l'inertie totale de notre administration.

Pour l'UFAP UNSa Justice Valence

Sylvain ROYERE

A Valence, le 25/04/2022

CP VALENCE

Quartiers « maison centrale », quand le manque d'effectif rime avec insécurité...

UFAP CP Valence

Voilà plusieurs mois que nous constatons que les effectifs de personnel du Centre Pénitentiaire de Valence fond comme neige au soleil et plus particulièrement aux quartiers « maison centrale ».

En effet, on ne peut que constater des départs par grandes vagues (mutations, détachements, démissions etc..) sur notre établissement et plus particulièrement sur les QMC ces derniers temps.

A l'aube du mois de juin, nous allons attaquer l'été dans ce quartier se voulant très sécuritaire avec un effectif de 53 personnels en lieu et place des 70 prévus à l'organigramme. Presque 20 % des postes vacants, c'est autant de postes qui ont disparu en détention pour accompagner les mouvements ou encore exercer dans un minimum de sécurité.

Avec la disparition de certains postes qui au départ n'étaient que le temps du COVID, il n'est pas rare de constater des mouvements collectifs avec simplement un ou deux agents pour les accompagner...

Si l'UFAP UNSa Justice de Valence est consciente des difficultés RH sur notre établissement, il n'en demeure pas moins qu'il est inconcevable et inadmissible de ne plus voir certains postes sur les feuilles d'appel par manque de personnel.

Là où la sécurité active devrait être une évidence, les agents

se voient dans l'obligation d'occuper plusieurs postes dans le même temps au détriment de leur propre sécurité et celle de l'établissement.

L'UFAP UNSa Justice de Valence tire la sonnette d'alarme sur le manque d'effectif sur notre établissement et sur la mise en place d'un mode dégradé.

Rappelons que cette gestion et sa note relative à l'organisation des services en « mode dégradé » dans le cadre de la maîtrise des heures supplémentaire datant du 5 novembre 2014 a été abrogée, conformément au relevé de conclusions de 2018 signé par notre seule organisation.

Il y a urgence à combler les postes vacants qui sont selon nous trop nombreux pour permettre aux personnels de travailler en sécurité.

Si une décision pragmatique d'abondement en personnels pouvait enfin se dessiner pour notre structure qui sera bientôt sous les projecteurs avec l'ouverture de la SAS, ce serait une bonne chose.

Parce que ceux qui voudront briller sous lesdits projecteurs auront sans doute intérêt qu'en arrière-plan, la gronde sociale ne soit pas trop visible....

Pour l'UFAP UNSa Justice Valence

Sylvain ROYERE

Le 02 juin 2022

A Valence, le 31/05/2022

CP GRENOBLE-VARCES

La CDD de la Honte !!

CP Grenoble-Varces

Le 03 janvier 2022 avait lieu la commission de discipline du détenu qui aura mobilisé l'ensemble du personnel le 31 décembre. Pour rappel, celui-ci s'est distingué par un tapage ayant entraîné sa mise en prévention, une agression de personnel lors de celle-ci et pour finir la journée en beauté, deux départs de feux au quartier disciplinaire.

Alors que [Le bureau local UFAP UNSa Justice](#) s'attendait à une sanction disciplinaire à hauteur des infractions commises, le président de la CDD a réussi à nous surprendre en n'appliquant à ce détenu que 30 jours de confinement pour l'ensemble de son œuvre avec un petit bonus visant à décaler le début de sanction de 2 jours, le temps de trouver une cellule pour faire exécuter la sanction.

Pour information, vendredi 31 décembre 2021 le taux d'occupation était de 157%, les officiers de bâtiment s'arrachent les cheveux tous les jours pour trouver des solutions d'affectation pour les nombreux arrivants hebdomadaires, que cela soit de liberté ou les transferts par mesure d'ordre que nous recevons de plus en plus régulièrement de toute la région.

[Pour rappel un agent a dû être transporté au urgence suite aux blessures causées par ce détenu](#) L'UFAP UNSa Justice alerte la direction sur le manque de soutien ressenti par les personnels affectés au CP Grenoble-Varces. Une nouvelle fois nous avons la preuve que ce soutien que nous estimons légitime, n'existe pas dans notre établissement.

[Le bureau local UFAP UNSa Justice](#) exige le départ de ce détenu à l'issue de son confinement généreusement accordé malgré les faits qui le conduisaient devant la commission de discipline.

L'UFAP UNSa Justice exige également que soit revue en urgence la politique disciplinaire des détenus, parce que comme nous le dénonçons récemment, le traitement réservé aux personnels lui, est connu et on sait qu'on n'aura pas le droit à la même clémence

Pour [L'UFAP UNSa justice](#)
Le 04 janvier 2022
Le secrétaire local
Secrétaire : Dimitri GAROT
ufap.cp.varces@gmail.com

CP GRENOBLE-VARCES

Les bons comptes font les bons amis !

Le 7 Avril 2022

En effet, un de nos fidèle usager, bien connu par le personnel pour des faits d'insultes, de violences et d'agression passe en CDD une première fois le 23 mars se voit attribué une sanction de 7 jours de QD soit une sortie le 29 mars.

Une seconde fois en CDD le 28 mars ou le curseur de la sanction est augmenté soit 10 jours de QD et un troisième passage le 30 mars avec une sanction de 30 jours de QD dont 10 avec sursis soit 20 jours fermes.

Donc Si nous reprenons le calcul : $7+10+20=37$ jours.

Mais au CP de Grenoble Varces on ne compte pas de la même façon.

La date d'entrée 23 mars avec une date de sortie au 18 avril (lundi de Paques), ce cher pensionnaire n'aura effectué que 27

jours de QD.

Pourquoi cette exonération, où sont passés les 10 jours restants ?

Pour [Le bureau local UFAP UNSa Justice](#), il est inacceptable de voir des sanctions administratives non appliquées. Quand il s'agit de le faire pour les personnels, l'administration n'oublie rien.

[Le bureau local UFAP UNSa Justice](#) dénonce ces comportements à un moment où la perte des repères professionnels est à son paroxysme, il est plus que jamais temps de reprendre en main la barre d'un navire depuis trop longtemps à la dérive.

[Le bureau local UFAP UNSa Justice](#) demande le transfert de ce détenu à l'issue de ses 37 jours de QD.

Pour [L'UFAP UNSa justice](#)
La secrétaire locale
M.HODAPP

CP GRENOBLE-VARCES

La balade du lundi soir

Le 24 Mai 2022

Lundi soir, un de nos chers pensionnaires a profité de la distribution du repas pour tenter de s'évader du centre pénitentiaire et ce, malgré les injonctions des surveillants.

Ce détenu a continué sa progression en direction de la porte de détention, c'était sans compter sur les personnels l'ayant maîtrisé.

En effet, ce détenu déjà connu pour avoir tenté de s'évader du TC de Grenoble en enjambant le box en décembre dernier lors de son jugement, mais également pour avoir commis de multiples incidents en détention (agressions, insultes...).

Le bureau local [UFAP UNSa Justice](#) demande expressément le transfert de ce détenu à l'issue de son séjour au QD.

Le bureau local [UFAP UNSa Justice](#) félicite l'ensemble des personnels étant intervenu, leur professionnalisme doit être salué.

Le bureau local [UFAP UNSa Justice](#) constate que le CP Grenoble n'échappe pas à ce qui se vit sur d'autres structures, à savoir des tentatives d'évasion. La vigilance doit être de mise parce qu'en pareille circonstance, l'administration et ses représentants n'hésitent pas à trouver des boucs émissaires...

Pour [L'UFAP UNSa justice](#)
La secrétaire locale
M.HODAPP



CP LA TALAUDIÈRE

La balade du lundi soir

Le 24 Mai 2022

Lundi soir, un de nos chers pensionnaires a profité de la distribution du repas pour tenter de s'évader du centre pénitentiaire et ce, malgré les injonctions des surveillants. Ce détenu a continué sa progression en direction de la porte de détention, c'était sans compter sur les personnels l'ayant maîtrisé.

En effet, ce détenu déjà connu pour avoir tenté de s'évader du TC de Grenoble en enjambant le box en décembre dernier lors de son jugement, mais également pour avoir commis de multiples incidents en détention (agressions, insultes...).

Le bureau local [UFAP UNSa Justice](#) demande expressément le transfert de ce détenu à l'issue de son séjour au QD.

Le bureau local [UFAP UNSa Justice](#) félicite l'ensemble des personnels étant intervenu, leur professionnalisme doit être salué.

Le bureau local [UFAP UNSa Justice](#) constate que le CP Grenoble n'échappe pas à ce qui se vit sur d'autres structures, à savoir des tentatives d'évasion. La vigilance doit être de mise parce qu'en pareille circonstance, l'administration et ses représentants n'hésitent pas à trouver des boucs émissaires...

Pour [L'UFAP UNSa justice](#)
La secrétaire locale
M.HODAPP

CP LA TALAUDIÈRE

Projections à GOGO

Ce 24 Avril 2022, un homme s'approche de notre établissement avec une besace bien remplie, les policiers présents sur les lieux s'empresent de l'interpeller et découvrent la contenance du butin :

22 paquets, dissimulant drogues, téléphones et plus surprenant, viandes !!!

Ces projections étaient destinées à l'usage personnel du destinataire ou comme monnaie d'échange avec les autres détenus à l'intérieur des murs.

Si ces projections sauvages ont toujours existé, ces derniers temps, elles sont intenses et régulières au CP de St Etienne.

[L'UFAP Unsa Justice de St Etienne](#), craint fortement qu'un jour ou l'autre, un colis contienne des armes, les conséquences pourraient être dramatiques.

Si le bilan stéphanois des projections peut être source d'inquiétude, [L'UFAP Unsa Justice de St Etienne](#) tient à sou-

ligner l'efficacité des collègues à intercepter ces envois, avant qu'ils ne pénètrent derrière les barreaux.

Des travaux par milliers d'euros ont été effectués, afin d'éviter ces projections, mais force est de constater, ils ne permettent absolument pas d'étanchéifier le périmètre pénitentiaire.

[L'UFAP Unsa Justice de St Etienne](#), dénonce une nouvelle fois le laxisme de notre direction sur ce sujet, et son manque d'efficacité à agir.

[L'UFAP Unsa Justice de St Etienne](#), tire la sonnette d'alarme, et indique qu'il faut lutter efficacement contre ces fléaux et en faire un combat prioritaire.

[L'UFAP Unsa Justice de St Etienne](#), demande que soient installés des filets anti projections de qualité, afin de limiter, voire de supprimer ces parachutages.



Pour [L'UFAP Unsa Justice de St Etienne](#)
Stéphane PERROT
A St-Etienne, le 26 Avril 2022

CP LA TALAUDIÈRE

FEU DE CELLULE A1

Jeudi 19 Mai 2022 vers 18 heures 30, un feu de cellule s'est déclaré au 1^{er} étage. Une épaisse fumée noire a envahi la cour et devant l'importance de l'incendie, les agents se sont équipés afin d'intervenir très rapidement sur les lieux. Une fois le feu circonscrit, les collègues ont pu extraire le détenu avant l'arrivée des pompiers.

Le pire a été évité grâce au professionnalisme sans faille et à la réactivité du personnel de la MA de St Etienne. Ce détenu a mis en danger la vie des personnels présents sur l'intervention, il faudra peut-être envisager un jour d'attaquer ce genre de comportement au pénal pour mise en danger de la vie d'autrui.

L'administration et ses grands penseurs ont pris l'habitude que leurs personnels risquent leur vie et en tout état de cause, leur santé, pour extraire du feu des détenus ayant VOLONTAIREMENT incendié leur cellule.

Que nos technocrates lâchent un peu leurs costard-cravate pour enfiler un casque et un ARI pour aller chercher un individu récalcitrant dans une cellule noire de fumée où il fait une chaleur d'enfer.

ILS VERRONT QUEL EFFET CA FAIT !

[L'UFAP Unsa Justice](#), exige de ce fait, que nos dirigeants se mobilisent pour engager une action visant à faire cesser ce phénomène qui n'est pas qu'un simple incident de détention à relater à la permanence DI / DAP.

[L'UFAP Unsa justice de Saint-Étienne](#) salue une fois de plus le courage des agents qui sont intervenus sur ce grave incident.

[L'UFAP Unsa justice de Saint-Étienne](#) félicite et remercie l'ensemble des personnels de la Ma de St Etienne, pour leur disponibilité et le travail effectué au quotidien, dans des conditions de plus en plus difficiles. La fatigue est présente, la situation se tend de jour en jour, mais les agents sont présents afin d'assurer la continuité du service public pénitentiaire de manière exemplaire.

Tout le monde ne peut pas en dire autant....

Pour [L'UFAP Unsa justice de Saint-Étienne](#)
Stéphane PERROT
A Saint-Étienne, le 20 Mai 2022

CP LA TALAUDIÈRE

La Prison :

« L'école de la violence »

L'année 2022 commence, comme l'année 2021 se termine, par de la violence continue au sein de notre établissement.

L'agressivité entre personnes détenues, et envers le personnel, est plus que palpable : Pour exemple, cette bagarre d'une rare intensité en promenade la semaine dernière, avec pour conclusion deux départ hôpital, dont un dans un état critique (Entaille de 20cm sur le flan). Et ce n'est sans oublier les agressions sur nos collègues toute cette année 2021.

Cela veut dire malheureusement que des armes artisanales ou autres circulent à l'intérieur de notre établissement.

A quand une prise de conscience de notre direction, du danger imminent.

Notre organisation n'attendra pas le drame pour agir en conséquence.

L'UFAP Unsa Justice de St Etienne ne cesse de dénoncer

toute cette violence et essaie de faire réagir nos dirigeants.

Ce déferlement de violences doit s'interrompre immédiatement en organisant des fouilles sectorielles régulières.

Pour l'UFAP Unsa Justice de St Etienne, il faut certainement repenser à l'organisation du travail en instituant un fonctionnement en binômes pour que les ouvertures de portes ne se fassent plus à un seul personnel.

Nous sommes un établissement vieillissant, tout comme nos moyens de sécurité, les agents travaillant dans nos murs, ne sont plus en sécurité.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

ON VOUS DEMANDE D'AGIR ET NON D'ATTENDRE LE PIRE !!!

L'UFAP Unsa Justice de St Etienne ne restera pas les bras croisés à attendre le réveil de notre direction, qui est depuis bien trop longtemps endormie !!!

Pour l'UFAP-Unsa Justice St-Etienne

Le 10 Janvier 2022,

Stéphane PERROT

CP ST QUENTIN FALLAVIER

Agité chronique ingérable,
il agresse physiquement,
insulte, menace, crache et saccage !

Mardi 3 mai 2022

Le détenu "M" mobilise une fois encore l'énergie, la patience et le temps des personnels Pénitentiaires et de santé dans un déchaînement de violence.

ACTE 1 : Il est 13h00, extrait à l'hôpital, le médecin l'avise de son retour au Centre Pénitentiaire, les insultes pleuvent : <<fils de pute, sale chien>>, puis il s'en prend à un personnel féminin des escortes, menace et tente un coup de tête. Les agents s'interposent. Le médecin doit lui retirer un cathéter mais l'agité refuse et redouble d'insultes.

Il quitte finalement le service des urgences sous la garde de 4 agents et s'en prend à nouveau à la surveillante <<je vais te frapper quand je vais te croiser à l'extérieur petite salope>>

ACTE 2 : Sur le trajet retour, il détruit et arrache le siège du véhicule d'extraction pour récupérer des tubes en acier destinés à lui servir d'arme.

ACTE 3 : Arrivé à la prison, il s'en prend à un officier <<Ah t'es là toi, la petite pute, la sale chienne de la MA, rappelle-toi que j'ai promis de t'égorger... sale pute, va sucera ta mère et va enculer ton père...regardez le bien, cette salope, il suce et encule ses parents>>. A quatre reprises il crache sur les agents, il tente d'agresser l'adjoint au Chef

de détention.

Il finit par brandir une tige de fer et hurle <<Vous allez voir, je ne rigole pas je vais vous attraper dehors, Je sais où vous habitez, dès que je sors je viendrai devant chez vous et je vous avoinerai avec une kalache, je ne rigole pas je n'ai qu'une parole>>.

ACTE 4 : il est 15H00 lorsqu'il est enfin placé en cellule disciplinaire mais au moment de la fermeture de la grille, il parvient à donner un coup au visage de l'agent et lui crache dessus.

Des plaintes seront évidemment déposées par les personnels qui ont évité le pire !

Qu'attendent nos autorités pour transférer ce malade incontrôlable ?

A l'heure où les préparatifs vont bon train pour fêter les 30 ans d'existence du centre pénitentiaire, L'UFAP Unsa Justice ouvre ses archives douloureuses, chargées de centaines d'agressions, de plusieurs prises d'otages et d'événement plus traumatisant les uns que les autres.

30 ANS DE SOUFFRANCE, ÇA SE FÊTE !

Provocation ultime, la population pénale serait de la fête aussi, à cette occasion elle pourrait être autorisée à passer des commandes de pizzas et autres cheeseburger.

alain.chevallier@justice.fr

Centre Pénitentiaire St-Quentin-Fallavier



CP ST QUENTIN FALLAVIER

ECOEUREMENT AU PREJ !

PREJ St Quentin Fallavier

Les bonnes actions sont habituellement saluées et récompensées !

[AU PREJ DE SAINT-QUENTIN-FALLAVIER](#)

[Elles sont une occasion de venir flinguer le moral des troupes !](#)

Nous apprenons que l'autorité Interrégionale s'est déplacée hier après-midi sur la structure pour donner la leçon au personnel.

[Le dégoût est immense, l'incompréhension totale !](#)

[Au point que plusieurs agents se sont effondrés en rentrant chez eux.](#)

En conclusion, lorsqu'un ou plusieurs agents en service sont témoins de l'agression d'une personne par un indivi-

du armé d'un couteau, ils doivent fermer les yeux, laisser faire.... Qu'en est-il de l'obligation de porter assistance ? Et pourquoi pas leur recommander de faire une prière en espérant que le divin se porte au secours de la victime. Et si les collègues n'avaient effectivement pas réagi et qu'un drame soit survenu, il y a fort à parier qu'on les aurait accusés de non-assistance à personne en danger.

C'EST PLUS QU'UNE INJUSTICE, UNE VRAI ANOMALIE !

QUE SE PASSE T'IL DANS LA TETE

DE LA HIERARCHIE LYONNAISE ?

STOP A LA MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE !

Vendredi 20 mai 2022

Pour l'UFAP UNSa JUSTICE

Alain CHEVALLIER

CP ST QUENTIN FALLAVIER

Aggression à caractère sexuelle

Mercredi 8 juin 2022

Après les violences survenues hier, une agression d'un autre genre est à déplorer ce jour !

13H45 : Un de nos pensionnaires réintègre son étage à l'issue de la promenade. A la vue d'une surveillante et alors qu'il se trouve au beau milieu de la coursive, il la fixe du regard en se palpant avec délectation les parties intimes.

La surveillante lui demande de cesser immédiatement et de regagner sa cellule mais rien n'y fait...L'excité continue à se caresser le sexe en exprimant verbalement sa satisfaction.

Par chance, deux surveillants présents interviennent pour raccompagner l'agresseur sexuel jusqu'à sa cellule.

[La victime de ces agissements va déposer plainte.](#)

[L'UFAP UNSa Justice](#) réclame de longue date la mise en place de binômes pour tous déplacements de détenus et pour chaque ouverture de porte de cellule, par chance

notre collègue n'était pas seule ce jour ce qui n'a pas empêché son agresseur de passer à l'acte.

Personne ne sait comment cela se serait terminé si elle s'était trouvée isolée face à cet individu qui par le passé s'est déjà rendu coupable de tentative d'attouchement sur une autre surveillante.

Chaque jour qui passe, les personnels affrontent le quotidien du travail dans une prison où rien ne va plus. La répétition des incidents conduit à une banalisation institutionnelle des conséquences sur le moral des troupes.

Il faut tout supporter, tout accepter, celle ou celui qui craque est considéré comme un petit tempérament, une personne fragile. Pour ne pas dire un tir au flanc !

AU DESSUS DU PANIER, LOIN DE LA COURSIVE, PAS D'INQUIETUDE, TOUT EST NORMAL, SI TU CRAQUES...

C'EST QUE TU ES FAIBLE !

EN BAS, TU SERS ET TU FERMES TA BOUCHE !

Pour l'UFAP UNSa Justice

Alain CHEVALLIER

CP ST QUENTIN FALLAVIER

CHIFFRES PROJECTIONS ET SAISIES

AFFOLANTS EN 2020

AHURISSANTS en 2021

INADMISSIBLES EN 2022



CP St Quentin Fallavier

[3400 colis](#) projetés dans l'enceinte de la prison depuis le 1^{er} janvier de cette année (*Ce n'est que la partie visible*), [seulement 1377 récupérées](#) par les personnels. La différence est dans les mains de la population pénale. [Les chiffres 2021 égalés à mi année, c'est DINGUE !](#)

Stupéfiants : 22,5 kilos au 28 juin 2022 (23 kilos en 2021) année entière (8,5 kilos en 2020) année entière	Alcool : 64 litres au 28 juin 2022 (107,5 litres en 2021) année entière (40 litres en 2020) année entière
Téléphones : 442 au 28 juin 2022 (744 en 2021) année entière (862 en 2020) année entière	Armes blanches : 27 au 28 juin 2022 (41 en 2021) année entière (31 en 2020) année entière

Chaque nuit les faits se répètent, des individus pénètrent dans le glacis et propulsent jusqu'à 50 colis par-dessus les murs d'enceinte, environ 1/3 de ces projections sont récupérées. Partant de là, on peut estimer que sur les six mois qui viennent de s'écouler [pour 22 kilos de stupéfiants récupérés](#), [44 autres kilos ont alimenté le trafic interne](#).

Régulièrement, des drones sont signalés en vol au-dessus de l'enceinte de la prison.



CP ST QUENTIN FALLAVIER



Tout a été dit par le passé sur ce fléau qui gangrène la détention, les règlements de compte entre détenus éclatent chaque semaine générant un climat d'insécurité que les agents payent quotidiennement.

On peut légitimement se poser la question des conséquences sur la santé des personnels qui inhalent jour après jour, service après service, des fumées dont l'odeur caractéristique flotte partout en détention.

Les téléphones portables sont partout, des personnes extérieures dénoncent régulièrement être harcelées par des appels de détenus cités nominativement, exemple récent d'un homme signalant que sa fille âgée de 16 ans est har-

celée chaque nuit par un de nos pensionnaires qui lui envoie des photos de son sexe et l'invite à venir le visiter au parler.

De leur côté, les surveillants sont régulièrement filmés durant leur vacation.

L'UFAP UNSa Justice dénonce année après année cette impressionnante dérive mais les moyens matériels déployés localement pour lutter contre restent désespérément insignifiants.

POURQUOI ?

Mardi 28 juin 2022

Pour le bureau UFAP UNSa Justice

Alain CHEVALLIER

alain.chevallier@justice.fr

MA BONNEVILLE

Salle de repos

Le 2 Juin 2022

Monsieur le Chef d'Etablissement

Après la récente note de service de refonte du service de nuit qui cristallise les mécontentements, nous voilà face à une nouvelle idée qui ne fait pas non plus l'unanimité.

Celle-ci consiste à indiquer que les chambres du service de nuit doivent être verrouillées la journée dans un but qui n'est pas compris par les agents.

Ne pouvant pas compter sur une salle de repos digne de ce nom, les agents effectuant des matin nuit et habitant loin n'auraient pour autre solution de se reposer dans leur voiture.

La pénurie de personnels de surveillance est prégnante, ils font des efforts en réalisant des services en 12h, il serait correct de la part de la direction de ne pas trop en faire sur la pression qui est mise sur les agents, la responsabilité du chef de service en terme de santé mentale n'étant pas qu'une vue de l'esprit.

Monsieur le chef d'établissement, vous pouvez compter

sur vos agents, il serait de bon ton de ne pas les pénaliser davantage en leur refusant l'accès la journée aux chambres, notamment pour ceux qui habitent loin, mais pas seulement eux.

Le Bureau local UFAP UNSa Justice vous demande instamment de revoir votre position et de permettre aux agents qui font le travail dans des conditions tout de même difficiles avec un surencombrement de la MA hommes de 165 %, de pouvoir se reposer sur leur lieu de travail en dehors des horaires de service la journée en leur laissant accès à ces chambres.

Cela ne coûte rien de leur laisser mais surtout, cela ne vous rapporte rien de le leur retirer.

Le Bureau local UFAP UNSa Justice est à votre disposition pour échanger sur ce sujet.



Pour l'UFAP UNSa Justice
Maison d'Arrêt de Bonneville
Secrétaire locale Saliha LAHIOUEL

Saliha.lahiouel@justice.fr

MA MONTLUCON

Direction de l'administration pénitentiaire
Lyon, le 20 décembre 2021

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Lyon
Le Directeur interrégional

A

M. Thierry PERROT

Secrétaire local MA Montluçon UFAP Unsa Justice

Objet : Tract du 22 novembre 2021- Rencontre avec le DI

Monsieur le secrétaire local,

Je tenais à vous adresser ce courrier en réponse à votre tract en date du 22 novembre 2021 à la suite de ma visite au sein de votre établissement afin de vous apporter des éléments complémentaires.

Concernant la création de deux postes PEP à l'organigramme de référence, je vous indique qu'une expression de besoin a été envoyée le 8 juillet 2021 au bureau EX1 de la DAP, seul service habilité à modifier les organigrammes de références. Après analyse, le bureau EX1 a

confirmé la nécessité d'abonder la MA de MONTLUCON à hauteur d'un poste à coupure du lundi au samedi sur une amplitude de 12 heures pour un équivalent à 2.2 ETP. L'organigramme de référence est donc passé de 23.59 ETP à 25,78 ETP. Cet apport de deux agents est cohérent avec la création de la nouvelle porte d'entrée.

Concernant les deux surveillants partants à la retraite le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril 2022, je vous confirme que leurs postes seront ouverts à la prochaine mobilité.

Concernant Mme BOISTE, adjointe administrative contractuelle sur des fonctions de ressources humaines, une demande de renouvellement sera faite.

Pour M. PELLOUX, compte tenu que le poste d'adjoint technique n'a pas trouvé candidat à la CAP de décembre 2021 et au vu des travaux prévus sur la structure pour l'année 2022-2023, le renouvellement de son contrat va être demandé pour une durée supérieure à 6 mois afin de ne pas mettre en difficulté l'établissement.



MA MONTLUCON



Concernant la demande de logement à l'extérieur pour les gradés soumis aux astreintes, le décret 98-287 du 09 avril 1998 ne prévoit pas cette possibilité. Seul un achat par l'Administration d'un bien immobilier à l'extérieur de

l'établissement permettrait de répondre à cette demande, ce qui n'est pas envisageable en l'état.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le secrétaire local, mes sincères salutations.

Le Directeur Interrégional
Paul LOUCHOUARN

MA MONTLUCON

INCIDENT MA MONTLUCON

Le 01 Juin 2022

Hier courant de la matinée, alors qu'une fouille de cellule allait débiter suite à une suspicion de téléphone portable. Les détenus occupant, celle-ci se sont rebellés. Il a fallu maîtriser ceux-ci. Les deux individus arrivés depuis peu sont déjà passé par la case QD de notre établissement.

Depuis, un des détenus devait repasser en CDD pour des insultes et menaces sur personnel. Eh bien il n'a pas tardé à réitérer ses menaces sur le 1^{er} svt dès ce mardi 31 mai.

Lors de l'intervention deux agents ont été blessés l'un au tibia, l'autre au genou.

Insultes, menaces, agression sur personnel quelle sera la prochaine étape pour ces détenus qui pour un d'entre eux est très connu des commissions de discipline dans la ré-

gion.

Une seule place au QD de Montluçon donc le second détenu a été placé en confinement.

UFAP MONTLUCON souhaite un prompt rétablissement aux collègues blessés et se tient à leur disposition pour les accompagner dans leurs démarches.

UFAP MONTLUCON demande le transfert de ces deux détenus, surtout qu'une demande de transfert avait été demandé pour l'un des deux et refusé malgré l'avis favorable de la JAP, du parquet et du SPIP.

L'UFAP Unsa. Justice, tient à féliciter les collègues présents sur l'incident, pour leur professionnalisme et leur sang-froid.



Pour l'UFAP UNSa Justice
MA Montluçon Thierry PERROT
Thierry.Perrot@justice.fr

CSL LYON

Agression sur personnel

Le 17 Juin 2021

Une fois n'est pas coutume, le bureau local du CSL 69 UFAP UNSa Justice a appris qu'un de nos collègues avait été victime d'une agression tôt ce matin en se rendant sur son lieu de travail en voiture.

Un individu apparemment connu de notre institution, a bloqué la route du Major, l'individu sortant de son véhicule pour en découdre l'a ensuite agressé physiquement en l'insultant et le frappant à plusieurs reprises au niveau du visage, générant pour le moment une ITT de 3 jours.

Pour l'UFAP UNSa Justice, de tels actes sont proprement

insupportables et démontrent une fois encore, que certains individus ne craignent rien de l'institution et sont prêts à tout en s'en prenant physiquement à des personnels de l'administration pénitentiaire.

UFAP UNSa Justice condamne fermement ces actes et apporte son soutien inconditionnel à notre collègue lâchement pris à partie ce matin.

L'UFAP UNSa Justice espère que la sanction pénale qui s'ensuivra sera à la hauteur des faits commis !



Pour l'UFAP UNSa Justice
La secrétaire Locale
D.DECUYPERE

MA CHAMBERY

C'est le BORDEL !!!

Chambéry le 15 Avril 2022

Les agents de la Maison d'arrêt de Chambéry sont écoeurés !!!

Après deux années de crise sanitaire dont une année de travaux à supporter le bruit, la poussière, les changements de cellule, les changements de quartiers, les changements de locaux, une déportation de tous les postes de travail (même pour la porte principale, que certains affirment que cela a été fait en 1/2 heure, quelle réduction...), L'UFAP UNSa Justice constate un état de fatigue psychologique et physique des personnels.

TAUX D'ENCOMBREMENT : 216 % !

Avec un taux pareil, c'est peu de dire que la gestion de la détention est compliquée !

Nous tairons les dernières trahisons de notre administration qui nous empêchaient de toucher la toute petite prime pour compenser cette surpopulation en incluant dans les calculs le QSL qui était moins chargé :

QUE NOUS DIRA-T-ON CETTE ANNÉE ???

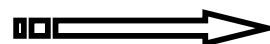
De plus, une cargaison « d'intellectuels » a débarqué et accentuent encore plus les difficultés de travail. Ces spécimens nous pompent toute notre énergie, toute notre patience, occupent des cellules seules (alors que des trippettes tiennent à peine en période de ramadan) et donc pourrissent encore plus la détention.

Et quand nous demandons de l'aide :

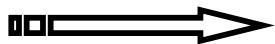
PLUS PERSONNE, le DSD est sourd aveugle et surtout muet !

Le médical ne peut rien faire, la DI ne nous autorise pas à transférer les détenus (alors que des possibilités sont réelles...). Nous savons que les autres établissements pénitentiaires de la région ne sont forcément mieux lotis, mais existe-t-il une autre structure qui soit à plus de 216 % de taux d'occupation ???

ALORS S'IL VOUS PLAÎT RÉAGISSEZ !!!



MA CHAMBERY



Avant qu'un nouveau drame ne ternisse encore l'image de notre institution, image qui n'est malheureusement pas très reluisante !!!

NOUS NE VOULONS PLUS ÊTRE LES ÉBOUEURS DE LA SOCIÉTÉ

Nous aussi, nous souhaitons avoir des conditions de travail dignes !!!

L'UFAP UNSa Justice exige le transfert immédiat d'au moins 20 détenus pour un retour « serein » de la détention

L'UFAP UNSa Justice salue le professionnalisme des agents usés par toutes ces conditions



Pour l'UFAP UNSa Justice Chambéry

La secrétaire locale

Alexandra GRAS

alexandra.gras@justice.fr

MA AURILLAC

Manque d'effectifs

Le 22 Avril 2022

A la maison d'arrêt d'Aurillac nous allons bientôt devoir pousser les murs pour accueillir nos 4 officiers, 4 premiers surveillants sans compter les postes fixes.

Dans le même temps, notre organigramme montre que nous devons tenir une détention avec 22,97 agents répartis en 6 équipes de 4.....Je vous laisse faire le calcul.

Ajoutons à cela, du temps partiel, arrêts longue maladie et mise à disposition non remplacés et nous obtenons, avec stupéfaction, des agents à bout de souffle.

Sur 2021 le nombre d'heures supplémentaires a été multiplié par deux passant de 2000 à 4000 heures pour les agents en détention !!

Il ne manque plus que la mise en place, déjà repoussée, des ELSP devienne effective et nous sombrerons définitivement dans le chaos.

vement dans le chaos.

L'UFAP Unsa Justice de la MA Aurillac demande la création de 5 postes dans l'organigramme de référence de l'établissement pour faire face à toutes ces nouvelles contraintes.

L'UFAP Unsa Justice de la MA Aurillac demande l'arrivée d'agents supplémentaires avant la création des ELSP.

Si pour les pontes de la DI, à Aurillac tout va bien, L'UFAP Unsa Justice ne peut que constater pour sa part, que le bateau coule normalement !!!

Pour l'UFAP UNSa Justice

Le Bureau local

B.DEFRANCE, P.VIGIER, F.DEBAB

Secrétaire local Benjamin DEFRANCE

benjamin.defrance@justice.fr

UR LYON

Fusillade devant le CSL 69

Lyon le 31 Mars 2022

L'UR UFAP UNSa Justice de LYON le constate, les détenus mais aussi les personnes extérieures conçoivent de moins en moins le fait que des limites peuvent être posées à leurs habitudes.

Voilà que les voyous utilisent les fonctionnements de la semi-liberté afin de régler leurs comptes.

Ce matin à 6h45 environ, un détenu semi libre s'est fait tirer dessus par arme à feu devant le CSL au moment de la relève des personnels.

Le semi libre a été touché à l'épaule et à la jambe, visiblement, il devrait survivre à cette attaque.

Les personnels présents se sont exposés pour placer le semi libre en sécurité dans les murs.

A cette heure d'affluence, c'est encore une chance que les agresseurs n'aient pas souhaité pénétrer dans le CSL pour perpétrer leur forfait. On rappellera qu'il n'y a pas de sas à l'entrée et que les dispositifs de sécurité sont quasi inexistants.

Il est donc urgent de revoir la porte d'entrée du CSL comme on l'UFAP l'a déjà indiqué via le CHSCTD du Rhône (mais sûrement pas selon ce qui est prévu par la DISP et le DSD).

Voilà le genre de violence à laquelle doivent faire face les

personnels.

L'UR UFAP UNSa Justice LYON demande que les personnels du CSL reçoivent des récompenses à la hauteur du mérite qui est le leur sur cette opération. C'est à dire que la récompense ne doit pas se limiter à un bout de papier et une bonne poignée de main !

L'UR UFAP UNSa Justice LYON exige que l'intégralité de la porte du CSL soit refaite avec la création d'un sas et que les personnels et les O.S. soient véritablement consultés dans le cadre de ce projet afin d'éviter que les grands penseurs habituels ne nous pondent encore un système dénué d'aspects pratiques comme ça a été le cas lors des derniers travaux à la Porte du CSL.

L'UR UFAP UNSa Justice LYON félicite chaleureusement les agents qui ont fait preuve de courage pour affronter cette situation pour la gestion de laquelle ils ne sont ni formés, ni équipés.

L'UR UFAP UNSa Justice LYON se tient à la disposition des agents pour le suivi administratif de toute cette affaire....

Pour l'UR UFAP UNSa Justice LYON

Le Secrétaire Général

D.VERRIERE

ur.lyon@ufap.fr



UR LYON

Arnaque sur les heures Supplémentaires

Lyon le 26 Mars 2022

L'UR UFAP UNSa Justice de LYON est régulièrement saisie depuis quelques semaines, sur le nouveau fonctionnement des horaires variables imposé par l'administration.

Le prétexte est pour le moins fallacieux puisqu'il s'agirait de mettre sur un pied d'égalité les agents en horaires fixes et les agents en horaires variables.

Résultat : un véritable coup de Trafalgar sur le droit des agents en horaires variables !

En effet, alors que jusqu'à présent, ceux-ci pouvaient poser une demi-journée en ne consommant que 2h supplémentaires de leur compteur, en catimini et sans consulter les OS, il a été décidé que désormais, un agent devrait poser l'intégralité de sa demi-journée (3h36 pour les CPIP ou 3H38 pour les PA) pour bénéficier exactement de la même demi-journée de congé.

En mettant depuis le mois de janvier les agents devant le fait accompli et en faisant mine que ce choix relève d'une modification purement technique, nos décideurs ne sont donc plus à une décision cynique près !

Après avoir largement imposé dans les services les horaires variables, avec tous les inconvénients qu'ils revêtent et notamment le principe de l'écrêtage, voilà que constatant que leur propre système ne lèse pas assez les personnels, ils

inventent de nouvelles règles pour être certains de bien rouler tout le monde, et de continuer tranquillement à nous imposer leur politique dictatoriale.

La RCT, protéiforme et peu transparente ne fonctionnait déjà pas pour tous les corps de la même manière, voilà que le système des heures supplémentaires est lui aussi attaqué.

Les personnels en situation de réaliser des heures supplémentaires comme par exemple les CPIP réalisant des POP ou les RT TIG faisant de la représentation en dehors des horaires de service sont plus que jamais les dindons de la farce de ce nouveau mode de calcul.

L'UR UFAP UNSa Justice de LYON exige donc qu'on en revienne à l'ancien système, il n'y a pas de raisons que les personnels qui cumulent des heures sur un compteur d'heures en les réalisant à des moments où cela arrange l'administration, ne puissent plus les récupérer à un moment où ça les arrange eux sans se faire arnaquer.

Le nouveau mode de calcul, particulièrement injuste et pernicieux est certainement dénonçable, et pour L'UR UFAP UNSa Justice de LYON, nous allons faire en sorte que celui-ci revienne à un fonctionnement plus normal

Pour l'UR UFAP UNSa Justice LYON

Les Secrétaires Généraux

D.VERRIERE, F.ROUSSET



UR LYON

Le fléau des projections

Aucun établissement ou presque n'est épargné, il ne se passe pas une nuit ou une journée sans que des dizaines voire des centaines de colis ne soient projetés par-dessus les murs de nos prisons du ressort de la DISP de Lyon...



Ce dimanche sur le centre de détention de Roanne, 48 projections on pût être récupérées par les services de police et comme d'habitude on peut y trouver de grosses quantités de shit, cocaïne, téléphones portables et autres nourritures en tout genre...

A Corbas, ces dernières semaines, c'est l'alcool qui passe en grande partie par-dessus les murs !

Si le nombre de saisies quotidiennes sur nos établissements paraît important, il n'en demeure pas moins que ce n'est que

la face visible de l'iceberg et cette situation nous laisse très inquiets sur les éventuels objets dangereux ou les armes qui pourraient mettre en péril l'établissement et l'intégrité physique des personnels.

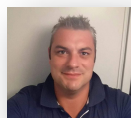
L'UR UFAP UNSa Justice de LYON ACCUSE en premier lieu l'ÉTAT pour son IMMOBILISME, pour ne pas dire sa DEMISSION face à ce problème des projections qu'elle dénonce depuis des mois, des années sur le ressort de la DISP de Lyon !

Avec le nombre incroyable de détenus à profil psychiatrique écroués dans nos établissements qui passent à l'acte pour un oui ou un non, avec la multiplication des règlements de compte ultra violents, l'UR UFAP UNSa Justice LYON est atterrée du fatalisme de l'administration...

La SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES DOIT DEVENIR UNE PRIORITÉ NATIONALE !!!

Pour l'UR UFAP UNSa Justice LYON

Le Secrétaire Général Adjoint
Sylvain ROYERE



UR LYON

Contractuels :

Le parcours du combattant

Lyon le 8 Avril 2022

L'UR UFAP UNSa Justice de LYON constate être saisie de plus en plus régulièrement par nos collègues contractuels.

Signe des temps, ceux-ci très souvent méprisés par leur hiérarchie, voient souvent la différence qui est faite entre eux et les fonctionnaires titulaires dans la manière dont ils sont traités.

Ainsi, ce n'est pas parce que L'UR UFAP UNSa Justice de LYON a toujours indiqué qu'il était primordial de pérenniser les emplois par des agents ayant la qualité de fonctionnaires, qu'elle autorisait de fait l'administration à se comporter comme elle se comporte avec les contractuels.

Puisque cette administration est incapable d'attirer à elle des personnes pour couvrir des postes de manière rapide et efficace avec les leviers statutaires, elle n'a trouvé que la stratégie visant à paupériser les emplois publics, avec des rémunérations qui ne suivent pas et qui surtout n'évoluent pas ou très peu.

En effet, la progression de la rémunération des contractuels ne relève ni du déroulé des grilles qui les assimileraient à des fonctionnaires titulaires, ni de modalités conventionnelles telles qu'applicables dans le secteur privé.

La durée courte des contrats est également un problème pour beaucoup. L'agent n'y trouve pas son compte et est perpétuellement sous l'épée de Damoclès de la fin de contrat sans être d'ailleurs prévenu suffisamment en amont de son renouvellement ou non par sa hiérarchie.

L'administration elle-même ne peut y trouver son compte puisqu'il arrive que l'agent soit mis dehors alors qu'il commence à être véritablement opérationnel.

L'alignement des fins de contrats avec les CAP des agents titulaires supposés les remplacer ou à tout le moins occuper

les postes est un facteur conduisant l'administration à utiliser des contrats courts.

Pareil concernant les droits à congé maladie, ou ceux du congé parental par exemple.

Pas de CIA, pas de remboursements dentaires, optiques etc...

La précarisation des agents contractuels est particulièrement en marche.

Découlant de tout ce qui est indiqué ici, on constate également qu'une titularisation des contractuels, au-delà d'être un parcours du combattant pour ceux qui essaient, est particulièrement rare à constater sur le terrain.

A peine moins rares, les CDIisations des contractuels dans la fonction publique, si elles sont encadrées, n'en sont pour autant quasiment jamais constatées dans l'administration pénitentiaire.

En tout état de cause, pas pour les contrats de catégories C et B qui sont les plus nombreux.

La création de parcours de carrière visible doit donc à minima devenir une réalité pour les contractuels.

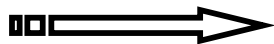
Dans la continuité, il n'existe pas de droit à mobilité pour un contractuel : C'est soit tu fais l'affaire sur ton poste, soit tu dégages !

Chacun l'aura compris, la situation n'est pas du tout satisfaisante selon ce qu'on constate depuis plusieurs années.

L'UR UFAP UNSa Justice de LYON rappelle que l'UNSa Justice siège à la CCP, Commission Consultative Paritaire nationale (équivalent de la CAP pour les fonctionnaires) qui règle notamment les litiges entre l'employeur et les agents contractuels.

Pour L'UR UFAP UNSa Justice de LYON, il est temps que cette administration prenne ses responsabilités et qu'elle traite avec respect les personnes qu'elle embauche (et qu'elle exploite).





L'UR UFAP UNSa Justice de LYON rappelle qu'elle peut parfaitement travailler dans l'intérêt des agents sous contrat, n'étant pas une organisation travaillant au bénéfice exclusif des fonctionnaires.

Ainsi, L'UR UFAP UNSa Justice de LYON propose à tous les contractuels rencontrant des difficultés particulières dans le

cadre du déroulement de leur contrat dans l'administration pénitentiaire, de se rapprocher de nous, nous serons heureux de faire quelque chose pour eux !

Pour l'UR UFAP UNSa Justice LYON

Le Secrétaire Général

D.VERRIERE

UR LYON

Recours aux cabinets de consultants

Lyon le 13 Avril 2022

L'UFAP UNSa Justice de LYON est toujours en pâmoison devant les représentants de nos hautes hiérarchies qui nous prennent toujours de haut en tentant de nous laisser croire qu'ils maîtrisent tout.

Pourtant, bien souvent, au regard de leurs compétences, ils sont surtout bons à payer des cabinets privés pour leur apporter des conseils (et de ce fait, leur déléguer la capacité à prendre des décisions) sur les sujets qui concernent de près ou de loin la vie et le fonctionnement de nos structures dans un système où la transparence n'est pas de mise, c'est le moins qu'on puisse dire.

Une récente commission d'enquête du Sénat pointait dans son rapport de Mars 2022 « l'influence croissante des cabinets privés sur les politiques publiques » allant même jusqu'à décrire en son titre un « phénomène tentaculaire » à la suite de 4 mois d'investigations.

Un décorticage des 385 pages de ce rapport devait donc être réalisé par L'UR UFAP UNSa Justice de LYON...

Au quotidien, des cabinets privés conseillent l'État sur sa stratégie, son organisation et ses infrastructures informatiques. Peu connus du grand public, ils s'appellent Accenture, Bain, Boston Consulting Group (BCG), Capgemini, Eurogroup, EY, McKinsey, PwC, Roland Berger ou encore Wavestone et emploient environ 40 000 consultants en France.

**Une journée de consultant coûte en moyenne
1 528 euros à l'État.**

Selon ce rapport, outre la transparence des prestations qui reste la grande oubliée, les cabinets de conseil interviennent au cœur des politiques publiques, ce qui soulève deux principales questions : notre vision de l'État et de sa souveraineté face à des cabinets privés, d'une part et la bonne utilisation des deniers publics, d'autre part.

« L'intervention des cabinets de conseil peut [...] légitimement susciter des inquiétudes en matière de déontologie », comme l'a souligné Didier Migaud, président de la HATVP (Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique).

L'absence de visibilité alimente un sentiment de défiance, en particulier chez les agents publics : les syndicats se sont par exemple émus du guide sur le télétravail dans la fonction publique, rédigé par Alixio, sous-traitant de McKinsey (235 620 euros).

Dans les faits, le recours aux cabinets de conseil a pu devenir le réflexe d'un État donne qui parfois le sentiment qu'il « ne sait plus faire ».

Des pans entiers de la gestion de crise sont sous-traités aux cabinets de conseil durant la période COVID, notamment Mc KINSEY appelé à la rescousse par Olivier VERAND Ministre de

la Santé.

Lors de son audition, la secrétaire générale du Gouvernement a ainsi confirmé qu'il « n'existe pas d'administration chargée de contrôler [la] volumétrie » budgétaire de ces prestations. Les cabinets de conseil déploient une stratégie d'influence dans le débat public, EY évoquait la possibilité de supprimer 150 000 postes de fonctionnaires grâce au numérique pour le prochain quinquennat.

L'influence croissante des cabinets de conseil donne parfois le sentiment que l'État « ne sait plus faire », alors qu'il peut compter sur une administration dévouée et sur près de 2,5 millions de fonctionnaires attachés à leur métier et à une certaine idée du service public.

Le chercheur Nicolas Belorgey a également souligné : « des consultants ne s'interrogent pas sur le bien-fondé des consignes, faute de quoi ils perdraient le prochain marché. Là où des fonctionnaires de tous niveaux refusent d'exécuter une politique qu'ils estiment contraire à leurs missions, les consultants ne poseront pas de questions. C'est expliqué dans les manuels de conseil, et l'on retrouve ces comportements sur le terrain ».

Pour Luc Farré, secrétaire général de l'UNSA fonction publique, il arrive que « l'encadrement supérieur [de l'État] se défasse sur les consultants et ainsi se déresponsabilise. Il s'appuie de plus en plus souvent sur les conclusions des rapports de ces cabinets qui fournissent jusqu'à des recommandations politiques, ce qui constitue un pouvoir d'influence pour des organismes privés à but lucratif ».

Le rapport donne pas moins de 19 préconisations toutes plus lourdes de sens les unes que les autres, dont a minima celle choquante (c'est donc qu'elle se pratique), visant à « Interdire aux cabinets de conseil de réaliser des prestations gratuites (pro bono) pour l'État et ses opérateurs ».

On ne sait même pas pourquoi on paie !

En prenant l'exemple de l'exercice 2019, les éléments transmis en réponse aux questionnaires de la rapporteure montrent que, dans plus de 80 % des cas, les ministères n'étaient pas en mesure d'indiquer les actions effectuées concrètement par les cabinets de conseil.

L'évaluation des dépenses minimales moyennes d'assistance à maîtrise d'ouvrage en informatique entre 2018 et 2020 montre que pour le Ministère de la Justice, 23,2 Millions d'Euros ont été dépensés.

Concernant le Ministère de la Justice, en 2019, il n'était en mesure d'indiquer la nature des actions concrètement réalisées à son profit qu'à hauteur de 48,5 %.

Comme souvent, la plupart des grands Ministères sont tous meilleurs que nous à la Justice, à l'exception du Ministère de la Culture (0%) et du Ministère de l'économie et des finances (0,8%).





Voilà qui dissonne gravement selon l'UFAP UNSa Justice avec les tons prétentieux et le regard plein de mépris jeté sur les personnels de base par nos super hiérarques qui se font conseiller par le privé et souvent paient sans même savoir pourquoi !!!

LES ETATS GENERAUX DE LA JUSTICE

D'autres exemples de consultations ayant fait l'objet de prestations d'accompagnement de la part d'un cabinet de conseil existent au Ministère de la Justice. Pour les états Généraux de La Justice (EGJ), le coût pour l'Aide à la conception des questionnaires et analyse des résultats ainsi que l'assistance à des ateliers thématiques a coûté la bagatelle de 797 618 Euros (INOP'S).

Capgemini a été rémunéré à hauteur de 152 623 Euros toujours pour les EGJ, pour l'Appui à la création de la plateforme « Parlons Justice ».

Presque 1 Million d'Euros pour une consultation qui n'a un intérêt que d'affichage au regard de la publication de textes en lien avec les questions posées, bien en amont de la fin de ladite consultation.

Le premier travail des consultants a consisté à concevoir la plateforme de consultation Parlonsjustice.fr et à élaborer les questionnaires. Cette consultation en ligne a vu la participation de 18 545 citoyens, 12 607 magistrats et 7 900 « partenaires » de la justice (avocats, forces de l'ordre, etc.). Dans le même temps, 8 725 détenus ont rempli un questionnaire sous format papier.

A l'issue d'un processus à la complexité Byzantine dont nous vous faisons grâce ici, les cabinets privés s'affranchissent apparemment de rapports longs et rarement lus en préférant « déposer des post-it sur un paperboards à partir desquels sont formés des nuages de mots », préférant « déambuler dans la salle pendant 10 à 15 minutes pour découvrir des thématiques présentées sur des paperboards » et préférant « – voter avec des gommettes de couleur sur les thématiques qui paraissent prioritaires », il s'avère que la montagne a accouché d'une souris :

Sur les douze orientations présentées devant l'atelier « de convergence », une seule obtient la majorité des voix des participants : « nous recommandons/demandons d'inclure dans les programmes scolaires une matière à part entière sur la citoyenneté, incluant un volet sur la justice »

Avec ça, le service public va en effet aller beaucoup mieux !

SUR LE CONFLIT D'INTERET :

Comme l'explique M. Didier Migaud, président de la HATVP, « le fait que l'État ait recours à [des] cabinets de conseil, qui ont pour clients aussi bien des personnes privées que des institutions publiques, est de nature à accroître le risque de

conflit d'intérêts. Si, parmi les clients privés du cabinet, certains ont un intérêt à une décision de l'État dans un sens déterminé, la question peut se poser de savoir comment l'intérêt général peut être défendu de façon objective ».

Cette inquiétude est partagée par la Cour des comptes, qui déplore dans son rapport de 2014 « l'absence de doctrine générale » de l'administration pour « l'assistance apportée par des conseils concomitamment à l'État et à des parties en négociation ou en relation contractuelle avec ce dernier ».

Certes, les cabinets de conseil assurent qu'ils mettent en œuvre des procédures internes « de sauvegarde » pour éviter toute interférence entre leurs différents clients. Ces pratiques sont toutefois plus ou moins formalisées d'un cabinet à l'autre et sont hors du contrôle de l'État.

L'État ne dispose d'aucun moyen pour s'assurer de l'absence de conflit d'intérêts chez ses consultants.

Son pouvoir de contrôle ne couvre que les agents publics.

Les déclarations d'intérêt des consultants ne sont pas obligatoires, la commission du Sénat émet la préconisation qu'elles le deviennent.

Proposition n° 12 : Imposer une déclaration d'intérêts aux cabinets de conseil, à leurs sous-traitants et aux consultants, afin que l'administration puisse identifier et prévenir les risques de conflit d'intérêts. En cas de doute, permettre à la HATVP de contrôler ces déclarations d'intérêts et de sanctionner les déclarations mensongères ou incomplètes.

Comment un tel trou dans la raquette a-t-il pu être créé ?

En novembre 2014, la Cour des comptes souligne que le recours par l'État à des cabinets de conseil répond à « des besoins multiples aux justifications inégalement pertinentes ». Il « procède parfois, en l'absence de réflexion préalable sur son opportunité et de doctrine transversale, d'une logique de recours au cas par cas. ».

Les recommandations de la Cour des comptes sont pour la plupart restées lettre morte jusqu'aux travaux de la commission d'enquête sénatoriale.

Pour l'UR UFAP UNSa Justice de LYON, la privatisation à grand train de l'administration, son noyautage par le privé et ses intérêts particuliers ne cadrent pas avec les besoins d'une démocratie moderne qui est supposée délivrer un service public à la population qui paie des impôts pour cela.

Toute forme d'intérêt privé devrait être exclue.

Ce qui est indiqué ci-dessus est ce qu'a relevé une commission du Sénat, nous ne faisons que reprendre ses propos, le plus souvent mot pour mot.

La République exemplaire, ce sera sans doute pour une autre fois...

Pour l'UFAP UNSa Justice LYON

Le secrétaire général

D.VERRIERE

UR LYON

Double Évasion à la Maison d'arrêt de CHAMBERY

Lyon le 27 avril 2022

Ce matin lors du départ du service de nuit à 7H, le surveillant de la porte d'entrée constate que deux détenus armés d'une barre de fer profitent de l'ouverture de la grande porte pour s'évader de la maison d'arrêt.

En effet, les deux détenus étaient présents dans leur cellule quelques minutes plus tôt lors du contrôle de 6H45, mais suite à ce contrôle d'effectif ils sont passés par la fenêtre de leur cellule, puis ont cheminé par les toits des ateliers avant de descendre et d'attendre l'ouverture de la porte d'entrée pour se faire la belle.

Un des surveillants du service de nuit les a poursuivis sur une centaine de mètres, mais ces derniers se sont retournés contre lui en le menaçant avec une barre de fer, le contraignant à abandonner la poursuite.

Dans la cellule, on constate que les barreaux et les caillebotis sont sciés et posés au sol.

Ces deux détenus seront interpellés par les forces de l'ordre 45 minutes plus tard à proximité de l'établissement.

Le bureau local [UFAP UNSa Justice](#) de la maison d'arrêt de Chambéry avait déjà évoqué dans un précédent communiqué en date du 15 avril dernier, un épuisement des personnels. En

effet, la gestion de la détention dans un établissement vétuste et constamment en travaux en plus d'un effectif en surpopulation pénale de plus de 216 % ne peut qu'apporter des carences sécuritaires !!

Il est bon de rappeler, bien que le sondage ait été effectué la veille, que ces vieilles structures obligent les personnels à procéder à des contrôles de sécurité (sondage des barreaux) avec une échelle.

Il est temps que nos autorités prennent conscience que nos difficultés quotidiennes sont réelles et qu'elles doivent avec le politique améliorer nos conditions de travail et notre sécurité comme celle de nos concitoyens.

Les Personnels de Chambéry ne seront pas les responsables désignés à la place de nos décideurs !...

L'UR de l'UFAP UNSa Justice de LYON félicite les agents ayant intervenu et demande à l'administration une reconnaissance à hauteur de leur action. L'UR de l'UFAP UNSa Justice de LYON y veillera et renouvelle tout son soutien aux personnels de cette maison d'arrêt!...

Pour l'UR UFAP UNSa Justice LYON
Sylvain ROYERE,
Secrétaire Général Adjoint

UR LYON

Remboursement des frais de repas :

La DISP met ses agents au régime !

Lyon le 3 mai 2022

Voilà quelques semaines que la DISP de Lyon a décidé de jouer avec les nerfs des agents qui sont en charge des extractions judiciaires et médicales.

En effet, la consigne semble être donnée aux « valideurs chorus DT » de ne plus accepter les demandes de frais de restauration lorsqu'un agent se trouve sur sa résidence administrative, qu'importe la situation...

Comment ne pas payer un repas à des agents qui, bien qu'en présentation dans le tribunal ou hôpital de la même commune que l'établissement se voient obligés de rester sur place de 9H à 17H pour assurer la surveillance d'un ou plusieurs détenus...

Les consignes sont passées à Bourg en Bresse ou Valence par exemple : plus de remboursement de repas même si les agents ont passé leur journée au tribunal ou dans l'hôpital et qu'ils se sont payés sur place un sandwich.

Les agents de tous grades des ELSP des établissements de la Région se démènent au quotidien éviter au maximum des impossibilités de faire.

Pourquoi cette administration a-t-elle donc besoin de toujours chercher à faire des économies alors même que dans le cas d'espèce, il est notoire que l'agent est en mission et dans l'impossibilité de se rendre dans le restaurant administratif de la commune ?

Peut-être que les ELSP pourraient annoncer aux Magistrats qu'ils repartiront du Tribunal avec le détenu en expliquant : « c'est midi désolé on se dépêche on part manger au mess et on revient dans une heure si ça roule bien... »

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon exige un retour immédiat du « bon sens » et donc à l'ancienne pratique visant à respecter tout le monde et rembourser les frais de repas si l'agent est en mission.

Pour l'UR UFAP UNSa Justice LYON
Les secrétaires généraux
S.ROYERE, D.VERRIERE

Rejoignez nous sur facebook : UFAP UNSA Justice / UR DE LYON



ur.lyon@ufap.fr

UR LYON

BLA BLA CAR

Lyon le 10 Juin 2022

Ces derniers mois, l'UFAP UNSa Justice ne cesse de dénoncer les coups de rabots à l'encontre des personnels des SPIP. Une nouvelle attaque à bas bruit est en cours dans les services : il s'agit de dissuader les agents d'avoir recours à leurs véhicules personnels en les touchant au porte-monnaie.

Rappelons ce qui est en jeu : les personnels étaient royalement remboursés 0,32 euros le kilomètre pour un véhicule ne dépassant pas 5 CV. C'est encore trop pour nos huiles qui ont décidé d'amputer sérieusement le remboursement des frais de déplacement aux malheureux agents qui insisteraient : ceux-ci ont eu la surprise de se voir appliquer le tarif SNCF entre 0,19 et 0,21 euros le kilomètre.

Ce fut la douche froide pour plus d'un agent travaillant en MO !!

Le problème est que les agents n'utilisent pas leur véhicule pour leur bon plaisir ou pour leur confort personnel. Ainsi, certains CPIP bien trop consciencieux, mettent un point d'honneur à maintenir leurs missions de service public dans des lieux de permanence excentrés et isolés. Ces CPIP n'ont tout simplement parfois pas le choix du jour de permanence et ils n'ont pas toujours à disposition les transports en commun adéquats dans certaines zones rurales ou périphériques.

Ceux qui réalisent les POP sont une nouvelle fois les dindons de cette sinistre farce. Si le parquet n'est pas d'humeur à attendre l'agent le dimanche au tribunal et que l'agent ne doit pas lambiner pour répondre à la com-

mande, le lundi, il doit s'expliquer auprès de sa hiérarchie pourquoi il n'a pas utilisé des transports en commun parfois inexistantes ou peu commodes.

Nos élites déconnectées ne saisissent en rien nos logiques de territoire.

Des hiérarchies locales se sont émues de ces injustices en plaidant la bonne foi et la situation particulière de leurs agents. Certaines ont pu obtenir un rétropédalage et le remboursement voulu, d'autres comme en Isère ont fait l'autruche en laissant leurs agents dans le désarroi et avec l'impression néfaste que leur sens du service public n'est non seulement pas récompensé mais qu'il a un coût particulièrement exorbitant dans le contexte inflationniste.

Ainsi l'art du rognage sur des brouilles qui aboutit à des économies de bout de chandelle mais qui empoisonne véritablement le quotidien des agents, se poursuit (après l'arnaque sur les heures supplémentaires, après le taquet sur les récup' crédit temps...).

L'Union Régionale UFAP UNSa Justice continuera de dénoncer sans relâche et à tous les échelons ces armes de démobilisation massive hypocrites et injustes. Notre OS en appelle au DI pour que nos implications retrouvent un peu de justice et pour que cessent ces attaques en règle, même si nous sommes pessimistes, celui-ci, sur moult sujets, pratiquant l'apathie et la distance comme politique et l'art de l'esquive comme méthode d'action.

L'UFAP UNSa Justice, une Présence Quotidienne...

Pour l'UR UFAP UNSa Justice LYON

Les Secrétaires Généraux

D. VERRIERE, F. ROUSSET

UR LYON

L'horreur Numérique

Lyon le 10 Juin 2022

C'est l'une des stigmates de la bullshitisation de nos métiers à l'ère des RPO, de la multiplication des process et du traçage de tout nos faits et gestes professionnels : en SPIP, les agents de tous les corps passent le plus clair de leur temps le nez devant leur ordinateur à ferrailer avec une multitude de logiciels.

Une déshumanisation de nos professions est en cours et s'exerce au détriment du terrain et de l'accompagnement des personnes sous-main de justice.

Les professionnels ne se retrouvent plus dans la jungle des logiciels à maîtriser et un ras-le-bol numérique est de plus en plus palpable sur les terrains.

Les cabinets de conseil ont bien travaillé et ils ont écoulé leur camelote : APPI, SIRH, ESTEVE, RESANA, CHORUS DT, HARMONIE, ORIGINE, SAPHIR... Par-dessus le marché, les agents doivent connaître par cœur une multitude de codes à durée de vie limitée pour être en phase avec les consignes de sécurité.

Si les agents saturent en ce moment, c'est aussi en raison du manque de fonctionnalité de certains de ces logiciels pourtant fort onéreux.

Depuis plusieurs semaines, APPI, dont l'obsolescence a été programmée et la mort définitivement actée en 2023, ne cesse de « planter » en laissant les agents dans l'impossibilité d'avoir accès à leur dossier et avec un bon nombre de travaux perdus. On a l'impression que les mises à jour ne sont plus d'actualité et les pannes incessantes altèrent véritablement nos conditions de travail. Les CPIP et les ASE, confrontés à la croissance exponentielle des modifications horaires des DDSE et des ARSE, en savent quelque chose !

CHORUS DT manque de fonctionnalité et de fluidité. Sa logique n'est pas simple à appréhender même pour les gens à l'aise avec les outils numériques. Sur le terrain, les remontées des difficultés concernant le remboursement des frais de déplacement sont légions.

Pour un nombre non négligeable d'agents, HARMONIE n'a pas aidé à simplifier l'inscription aux formations. Nous avons recueilli des témoignages d'agents qui ont baissé les bras et renoncent à se former devant la complexité et le caractère chronophage de la procédure.



UR LYON



Si les logiciels et les outils numériques sont censés nous faire gagner du temps et nous simplifier le travail, pour beaucoup, c'est le sentiment inverse qui prédomine !!

L'Union Régionale UFAP UNSa Justice conserve son esprit critique devant cette numérisation à outrance.

Celle-ci a été imposée sans concertation et sans évaluer la réelle plus-value de tous ces outils numériques. Face à

cette marche forcée, notre OS pointera leurs carences et leurs limites. Elle saura rappeler l'apport humain et le rôle primordial du relationnel notamment en matière de gestion des RH.

Pour l'UR UFAP UNSa Justice LYON
Le Secrétaire Général Adjoint
F.ROUSSET

UR LYON

Congés Bonifiés :
Congés dans le Baba

Lyon le 17 Juin 2022

Ces derniers temps, l'UFAP UNSa Justice est régulièrement saisie de situations de collègues bonifiables désespérés qui nous soumettent leurs soucis.

Notre cher premier ministre de l'époque et sa clique aux ordres, modifiaient en 2020 le fameux décret de 1978 relatif aux congés bonifiés en ramenant de 65 à 31 jours la période de CB.

Le prétexte du raccourcissement de la période de 3 ans à 2 ans cachait comme toujours, ce qui devait être introduit en accompagnement des nouvelles dispositions, et comme toujours sans vaseline.

En effet, avec ce renouvellement de 2 ans, les fins de période arrivent plus vite avec pour conséquences pour nos collègues éligibles, le fait d'arriver beaucoup plus rapidement en fin de période de droit.

Ça n'a l'air de rien, mais en réalité, c'est à cause de cela que les collègues bonifiables peuvent voir purement et simplement leurs CB refusés à la dernière minute si lors des reports contraints souvent par l'administration, ils ont le malheur de déborder d'un seul jour de la période de fin de droits.

L'arnaque suprême consiste dans certains établissements à mettre en place un système par cotation pour limiter le nombre de départs sur une même période. Celui qui se voit refuser son CB sort alors de sa période d'ouverture de droit et perd un tour.

De deux mois de bonifiés tous les trois ans, le voilà ramené à 1 mois tous les 4 ans.

Encore une fois, la technocratie sait y faire en faisant croire à tout à chacun qu'elle est magnanime alors qu'en réalité, elle a un portefeuille à la place du cerveau.

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon dénonce cette situation

qui prive purement et simplement certains agents de leurs droits.

Il est intolérable de voir que les choses vont toujours dans le même sens, toujours au détriment de ceux qui font tourner les boutiques.

L'administration est en pleine « bourre » sans doute galvanisée par la réélection du président d'en haut.

Les réformes vont systématiquement détruire du droit, la haute hiérarchie tordant les choses à l'envi si jamais le droit n'était pas assez précis.

Cette Administration qui promeut le maintien des liens familiaux pour ses pensionnaires, se moque de ceux des Agents Ultramarins qui exercent pour elle à des milliers de kilomètres de leurs familles et de leurs régions natales.

Partir en bonifier est devenu un chemin de croix :

- Il faut avoir la chance que le chef d'établissement ne brandisse pas la nécessité de service pour empêcher la pose des congés - Il faut que la DAP émette les billets avant le départ, ce qui est compliqué parfois

- Il faudrait que le DI comprenne qu'il faut renforcer en effectifs le service paie de la DISP parce que comme il laisse ce dernier dans la vase dans laquelle il est depuis des années, le paiement des primes de vie chère intervient parfois avec plusieurs semaines de retard.

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon prévient qu'à force de tirer sur la corde et de déprimer gravement ses personnels, notre administration ne devra pas s'étonner lorsque le feu qui couve lui pètera à la figure !

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon demande aux collègues Ultra-marins de continuer à se rapprocher de nos représentants locaux afin que nous leur apportions notre aide dans la résolution de leurs problèmes en lien avec ce sujet.

Pour l'UR UFAP UNSa Justice LYON
Le Secrétaire Général
D.VERRIERE,

Déplacements membres du Bureau Régional Premier semestre 2022 :

13 Janvier : Varcès CP (Service)

17 Février : Corbas MA (Mouvement)

21 Mars : Bonneville MA

24 Mars : SPIP 38 Mo + Mf

31 Mars : CSL 69

7 Avril : Roanne CD

9 Juin : Eris / Cyno

ur.lyon@ufap.fr

BEN EST SURVEILLANT PÉNITENTIAIRE, IL VEILLE À LA RÉINSERTION DES DÉTENUS

MAIS LE RESTE DU TEMPS,
IL VEILLE SUR SA FAMILLE



SI NOUS AVONS APPRIS À CONNAÎTRE
LES AGENTS DU SECTEUR PUBLIC C'EST POUR
MIEUX LES ACCOMPAGNER DANS LEURS PROJETS

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 114 349 364,75 €. RCS Paris 326 127 784. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 08 041 372). Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Société Générale - S.A. au capital de 1 009 897 173,75 €. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 07 022 493). Crédit photo : Getty Images.



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Du lundi au vendredi de 9 h à 20 h
et le samedi de 9 h à 14 h

Appel non surtaxé 0 987 980 980

RETROUVEZ-NOUS SUR [BFM.FR](https://www.bfm.fr) ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE



ur.lyon@ufap.fr